



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

# LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 27 OCTOBRE 1998

www.lesoleil.com

## Petit matin perturbé sur les routes du Québec



La circulation a été drôlement perturbée, hier matin, sur les routes du Québec. Les camionneurs, malgré une entente de fin de soirée dimanche, ne voulaient courir aucun risque et ont maintenu leurs moyens de pression jusqu'à la signature de l'entente. Par ailleurs, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il n'y a rien de réglé, en soirée, hier, les camionneurs ralentissaient toujours la circulation. Page A 17.

## ROBERT-GIFFARD

### Un mal de dents qui dure

LOUISE LEMIEUX  
Le Soleil

BEAUPORT — Depuis décembre 1997, 35 déficients profonds du Centre hospitalier Robert-Giffard ont mal aux dents. Tellement mal, qu'il faut dans certains cas les attacher pour les empêcher de s'automutiler. À d'autres il faut administrer quantité d'analgésiques et d'antibiotiques pour calmer la douleur.

« C'est dramatique ! ne peut s'empêcher de s'écrier Louise Larochelle, hygiéniste dentaire au CHRQ. J'ai vu de la salive verdâtre couler de la bouche d'une patiente. D'autres ont des joues enflées ou des saignements dans la

Voir MAL en A 2 >

## ÉLECTIONS À LÉVIS

# Garon en perte de vitesse

## Remontée spectaculaire de Denis Guay

PIERRE PELCHAT  
Le Soleil

■ LÉVIS — La lutte pour la mairie de Lévis s'annonce plus serrée qu'on ne l'aurait prédit au début de la campagne électorale. Depuis le mois de juin, l'écart entre Jean Garon et le maire sortant, Denis Guay, a fondu de 32 à 11 points.

Un sondage SOM, réalisé du 21 au 23 octobre, pour LE SOLEIL, TVA et CHRC, indique que 42,6% des 622 électeurs appuient la candidature du député péquiste contre 31,5% pour celle de M. Guay. La proportion d'indécis et de refus de répondre est de 25,8% et est jugée élevée par les sondeurs.

En juin, un premier sondage SOM révélait que M. Garon recueillait 48% des intentions de vote par rapport à seulement 16% pour le maire sortant. De plus, la firme de sondage met des

bémols sur l'écart de 11% qui sépare les deux protagonistes. Elle estime que le résultat final de dimanche prochain pourrait être plus corsé que ne le montrent les chiffres.

SOM explique que M. Garon puise de nombreux appuis chez les jeunes. Or, les jeunes sont souvent négligés dans l'exercice de leur droit de vote. Ainsi, 72% des personnes âgées de 18 à 34 ans ont affirmé avoir l'intention de se présenter aux urnes contre 85% chez les gens plus âgés. Et, c'est chez

les 18-34 ans (51%) et les 35 à 44 ans (47%) que M. Garon recueille le plus d'intentions de votes.

Qui plus est, SOM avance qu'il serait très surprenant que 82% des électeurs se présentent pour voter, si on se fie aux réponses des personnes interrogées. En 1994, le taux de participation a été de 56%, ce qui est relativement élevé.

Autre facteur non négligeable, le député sortant (52%) est plus populaire que son adversaire (25%) parmi les locataires. Or, ces gens ont tendance à moins voter que les propriétaires. Dans ce dernier groupe, les deux candidats sont presque nez à nez. M. Guay obtient 36,8% des intentions de vote des propriétaires contre 35,8%

Voir GARON en A 2 >

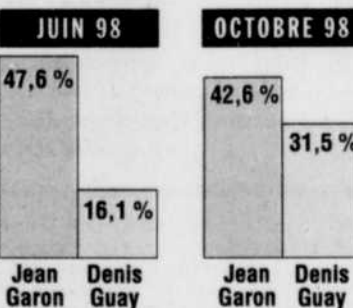
### AUTRE TEXTE

■ Les Lévisiens satisfaits du maire Denis Guay Page A 3

### SONDAGE SOM-LE SOLEIL-TVA-CHRC

#### Comparaison des intentions de vote à la mairie de Lévis

QUESTION  
Si des élections municipales avaient lieu aujourd'hui à la mairie de Lévis, pour qui voteriez vous?



#### Répartition des intentions de vote (sondage d'octobre 98)

	Garon	Guay
selon l'âge		
18 à 34 ans	51,5%	31,5%
35 à 44 ans	46,8%	27,0%
45 à 54 ans	35,1%	32,2%
55 ans et +	36,0%	34,5%
selon que l'on soit...		
propriétaire	35,8%	36,8%
locataire	52,1%	25,0%
homme	43,1%	35,7%
femme	42,2%	27,9%

INFOGRAPHIE, LE SOLEIL

## Les campagnes s'amorcent demain



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Les campagnes électorales libérale et péquiste sont lancées respectivement demain, à Montréal et Québec. Durant le prochain mois, les candidats et les journalistes passeront de longues heures dans les autobus et les avions. Détails en page A 10.

## Les Amethyst s'éloignent de Davie

FRANÇOIS POULIOT  
Le Soleil

QUÉBEC — À moins d'un renversement miraculeux, les deux plates-formes Amethyst ne seront pas construites par le chantier Davie.

Alors que les avocats d'Industries Davie et de Dominion Bridge Corp. ob-

tenaient hier un nouveau délai pour soumettre une proposition concordataire, le consortium Petrodrill et le gouvernement du Québec s'attribuaient réciproquement des blâmes.

S'il existe un plan de sauvetage des Industries Davie, le consortium Petrodrill dit ne pas en avoir entendu parler depuis au moins trois semaines. Et il

ajoute poursuivre les discussions sur le transfert des plates-formes Amethyst vers des chantiers étrangers.

« Ce que l'on rapporte dans les médias québécois est erroné. Nous ne discutons avec personne au Québec. Nous n'avons reçu aucun coup de fil,

Voir DAVIE en A 2 >

## Un Rock meurt en prison

CLAUDE VAILLANCOURT  
Le Soleil

QUÉBEC — Figure de proue des Rock Machine et membre fondateur de l'organisation à Québec, Yvon « Tom » Bédard est mort, hier midi, dans sa cellule de la prison de Québec, alors qu'un

de ses grands rêves risque de voir jour: le passage officiel des Rock Machine dans la bande des Bandidos.

Selon ce que LE SOLEIL a appris hier, de source policière américaine, l'un des principaux parrains de l'adhésion des

Voir ROCK en A 2 >

LES MALADES PEUVENT RÉCLAMER DES SOINS PAR QUELQU'UN DU MÊME SEXE...



### LA MÉTÉO



Maximum 9, minimum 0

Ennuagement graduel. Demain, nuageux avec 60% de probabilités d'averses. Détails page C 2.

QUÉBEC, 102<sup>e</sup> ANNÉE, N°296  
FLORIDE, 1.65 \$ US  
MONTRÉAL, OTTAWA 70c PLUS TAXES  
60c PLUS TAXES

MARDI



## MAL Une centaine

Suite de la Une

bouche. Ils ont si mal qu'ils cessent de manger. Et leur comportement change: ils deviennent agressifs lorsqu'ils ont mal.»

Une centaine de patients du CHRQ doivent être sous anesthésie pour recevoir des soins dentaires, explique Louise Larochelle, parce qu'ils refusent de s'ouvrir la bouche, «même pour se faire brosser les dents». Beaucoup de ces patients sont jeunes, ils ont toutes leurs dents. Ils ont besoin, aux six mois, d'aller chez le dentiste. Malheureusement, depuis le départ à la retraite des deux anesthésistes du CHRQ le 7 décembre 1997, il n'y a plus d'anesthésistes pour permettre des soins dentaires. Depuis ce temps 35 patients vivent avec des problèmes dentaires aigus.

### CAS PATHÉTIQUE

L'été dernier, M<sup>me</sup> Larochelle a eu un cas pathétique à traiter: une jeune déficiente profonde était devenue si agressive à cause de ses douleurs aux dents, qu'on devait l'attacher à son lit pour l'empêcher de s'automutiler. Elle avait besoin d'être traitée, tout de suite, se rappelle M<sup>me</sup> Larochelle. Les anesthésistes de l'Enfant-Jésus n'ont pu la dépanner. «Finalement, on a emmené la patiente au CHUL où on ne prend habituellement que les 0-18 ans.» Mais l'hôpital a dû payer les soins dentaires au CHUL et remplacer au CHRQ les deux personnes accompagnatrices.

Après plusieurs démarches, la direction de Robert-Giffard a fini par s'entendre avec les anesthésistes de l'Enfant-Jésus, en juin 1998. Ces derniers ont accepté de venir au CHRQ trois demi-journées, mais seulement pour endormir les patients qui ont besoin d'électrochocs. Rien dans cette entente entre la FMSQ (fédération des médecins spécialistes du Québec) et le gouvernement ne prévoit la présence d'anesthésistes pour les soins dentaires. Pourquoi? Le Dr Carol Villeneuve, président du CMDP (conseil des médecins, dentistes et pharmaciens), l'ignore.

De leur côté, les anesthésistes de l'Enfant-Jésus refusent de déroger à l'entente pour se rendre dans le cabinet du dentiste plutôt que dans la salle d'électroplexie. Ils attendent que les soins dentaires soient inclus dans l'entente.

### C'EST RÉGLÉ

«C'est réglé! annonce fièrement Martin Cayer, porte-parole du ministre Jean Rochon. L'affaire traîne pourtant depuis trois mois. Comme par hasard, elle a été réglée hier.

À l'entente signée en mai dernier pour l'électroplexie, on ajoutera un «per diem» d'un jour par mois pour les services dentaires des patients de Robert-Giffard.

Cette demande pour les soins dentaires a été faite il y a trois mois par la direction de Robert-Giffard, avec l'accord des anesthésistes de l'Enfant-Jésus. Mais pour une raison obscure, la demande a traîné dans les officines gouvernementales.

«Je reconnais qu'il y a eu des délais. Une erreur s'est glissée quelque part. Je compatis avec les patients», dit André Bergevin, responsable du dossier au ministère de la Santé et des Services sociaux. «Mais personne n'empêchait les anesthésistes de se rendre à Robert-Giffard et d'être payés à l'acte», soutient M. Bergevin.

Comme pour les électrochocs, les anesthésistes exigeaient d'être payés au per diem plutôt qu'à l'acte pour endormir les patients en attente de soins dentaires. Le per diem de 550 \$ est beaucoup plus avantageux que la rémunération à l'acte dans des hôpitaux où le volume d'anesthésie est peu élevé.

### AUJOURD'HUI

Dés aujourd'hui, les anesthésistes pourront se rendre à Robert-Giffard. Même si l'entente avec la FMSQ n'est pas encore signée, les médecins recevront leur per diem, assure André Bergevin.

Pour les 35 patients qui souffrent le martyr depuis dix mois, il n'est pas trop tôt.

## GARON Vote des femmes

Suite de la Une

pour M. Garon. Cependant, neuf propriétaires sur 10 ont l'intention de se présenter au bureau de votation alors que cette proportion est de sept sur 10 du côté des locataires.

Par ailleurs, 57% des électeurs péquistes ont l'intention de voter en faveur de M. Garon contre 30% pour M. Guay. Le vote des répondants libéraux est partagé à parts égales ou presque entre les deux candidats (44% vs 43%).

D'autre part, le chef du Ralliement populaire recueille 43% des intentions de vote des hommes contre 35% pour M. Guay. M. Garon (42%) est encore plus populaire auprès de la gent féminine que le chef de l'Équipe du Progrès

(28%). Cependant, les intentions d'aller voter sont moins fortes chez les femmes et la proportion d'indécises et de refus de répondre (30%) y est plus élevée que chez les hommes (21%).

Concernant l'engagement pris par les deux partis de geler les taxes, les personnes interrogées font autant confiance aux deux candidats pour le réaliser. Toutefois, la part d'indécises et de refus de répondre est très élevée à 32%.

Les propriétaires (42%) font plus confiance au maire sortant qu'à son adversaire (26%) pour geler les taxes. Les données sont inversées quand la question est posée aux locataires. Les 18-44 ans croient davantage au député péquiste qu'au maire Guay sur cet aspect contrairement aux 45 ans et plus.

Pour ce qui est du pare linéaire en bor-

deur du fleuve, les Lévisiens font plus confiance à M. Guay (30%) pour le réaliser qu'à M. Garon (30%). Encore là, le taux d'indécises et de refus de répondre atteint un niveau très élevé à 35%.

Les propriétaires croient davantage M. Guay (43%) que M. Garon (22%) quant à cet engagement qui a fait l'objet de publicité de la part des deux partis en fin de semaine dernière. Les locataires ont une opinion différente. Ils optent pour M. Garon dans une proportion de 40% contre 26% pour M. Guay.

En ce qui concerne l'amélioration du transport en commun, M. Garon a davantage la confiance du public (41 c. 23%). C'est le cas aussi dans les domaines du développement économique de la ville (51 c. 26%), de l'intégrité personnelle (38 c. 25%) et des relations avec les gouvernements du Québec et du Canada (59 c. 16%).

La marge d'erreur maximale du sondage est de 4,3% avec un niveau de confiance de 95%, sur les proportions estimées sur l'ensemble des sondés.

## DAVIE Miracle

Suite de la Une

ni aucun fax du gouvernement québécois depuis trois semaines. Nous avançons dans nos discussions avec les deux autres chantiers. À moins d'un miracle [le transfert] est plutôt un fait accompli», a indiqué le vice-président de Pride International, John O'Leary.

Pride International détient un intérêt de 30% dans Petrodrill, le constructeur des deux plates-formes Amethyst.

Le consortium avait jusqu'au début octobre pour exercer une option lui permettant de transférer le contrat des plates-formes aux chantiers de Dae-woo, en Corée, et de T.D. Halter, aux États-Unis. Selon M. O'Leary, les parties se sont simplement entendues pour poursuivre leurs discussions au-delà de cette date.

Le vice-président de Pride a visiblement perdu confiance en ses interlocuteurs gouvernementaux. «Au début on nous faisait des promesses qu'on ne respectait pas. Maintenant, il ne se dit plus rien», laisse-t-il tomber.

Les travaux de construction des plates-formes Amethyst sont évalués à 324 millions \$ US (162 millions \$ chacune).

Petrodrill est en demande sur un financement intérimaire garanti par un consortium bancaire et Investissement Québec.

«C'est plutôt nous qui attendons une réponse de Petrodrill. Nous voulons savoir quelle somme ils sont prêts à mettre sur la table», a de son côté répliqué le chef de cabinet du ministre des finances, Andrée Corriveau.

«Ils le savent, 70 millions US. C'est ce que nous étions prêts à mettre lors de la première entente avec Investissement-Québec», de rétorquer John O'Leary.

M. O'Leary n'a pas voulu s'étendre sur les rumeurs voulant que les plates-formes ne pourraient pas non plus être construites ailleurs, faute de financement. «Cette rumeur s'appuie sans doute sur le fait qu'en raison du manque d'appétit du marché, on a retiré, cet été, un financement obligatoire pour la construction de six plates-formes. Cela ne veut pas dire qu'on ne peut financer différemment.»

Des discussions ont eu cours entre Investissement-Québec et les banques d'investissement Société générale et Newcourt Crédit pour tenter d'établir un financement intérimaire pour Davie. Il a toutefois été impossible de savoir si les pourparlers se poursuivaient. Il y a quelques semaines, un porte-parole de la banque d'investissement Société générale avait indiqué à La Presse que Québec et Petrodrill devraient d'abord s'entendre avant que les discussions aillent plus loin.

La nouvelle date butoir de Davie et Dominion Bridge Corp. pour soumettre une proposition concordataire à leurs créanciers est le 10 décembre.

## ROCK Président

Suite de la Une

Rock Machine au groupe de motards qui constitue le principal ennemi des Hell's Angels est devenu, il y a trois semaines, président international des Bandidos. Georges Wegers, qui avait été arrêté lors du fameux party des Rock Machine, le 28 octobre 1997, au restaurant l'Astral, de l'hôtel Loews Le Concorde, a accédé au rang de «big boss» des Bandidos, lors d'un rassemblement au Colorado.

Victime, à première vue, d'une crise cardiaque —à moins qu'il ait flanché d'une mauvaise dose de drogue—, Bédard n'hésitait jamais à proclamer son alliance au groupe des Rock Machine, encore moins sa volonté de passer chez les Bandidos. On s'attend, dans le milieu, à d'imposantes funérailles.

C'est un peu avant 11h30, hier, que des compagnons de cellule de Bédard ont averti les autorités carcérales que Bédard, âgé de 43 ans, ne se portait pas bien.

«Le personnel de l'infirmerie a tenté de le réanimer», raconte Guy Samson, un représentant du bureau du sous-ministre de la Sécurité publique, à qui le dossier a été reflé.

«Il est peut-être mort d'une crise cardiaque, à moins que ce ne soit une question de drogues», affirme, pour sa part, un porte-parole de la SQ, le policier Richard Gagné. Une autopsie sera pratiquée, aujourd'hui, à Montréal, pour établir les circonstances précises de son décès.

Bédard était en prison depuis le mois de février. Il avait été arrêté à Sainte-Brigitte-de-Laval dans une banale perquisition en matière de stupéfiants. Les policiers l'avaient surpris alors qu'il s'affairait à ensacher de la cocaïne avec un complice. Sur les lieux, ils avaient trouvé 115 grammes de cocaïne, un lot évalué à 23 000 \$. Son procès devait avoir lieu en novembre.

Grand copain d'Alain Proulx, assassiné froidement dans le case-croûte Chez Yollande, dans le quartier Saint-Sauveur, à Québec, Bédard s'était illustré en fournissant aux médias la preuve formelle des tentatives d'union entre les Rock Machine et les Bandidos. Il avait fourni une photographie où on le voyait, de dos, en compagnie d'un Bandidos célèbre, Mike Kulakowski, assassiné en novembre 1997.

La police américaine a entendu parler du possible passage des Rock Machine dans le clan des Bandidos. «L'élection de Wegers peut faciliter leur passage», a déclaré un policier qui surveille quotidiennement les faits et gestes de l'organisation. Celui-ci, dont l'identité ne peut être révélée pour des questions de sécurité, a mentionné que Wegers a accédé à la fonction suprême lors d'une «run», au Colorado, il y a trois semaines.

Jusqu'à maintenant, les Bandidos américains n'étaient pas trop friands de l'arrivée des Rock Machine dans leur organisation, au contraire des Bandidos scandinaves qui supportent leur candidature.

Mais Wegers pourrait afficher une attitude différente de celle de ses comparses américains.

Reste à savoir si son extradition, à la suite du party au Concorde, n'a pas refroidi ses ardeurs.



Yvon Bédard



Georges Wegers

TABLE DES MATIÈRES	
<b>CAHIER A</b>	
La Capitale	3 à 6
Le Québec et le Canada	10 à 14
Le Monde	15
<b>CAHIER B</b>	
Questions d'argent	1 à 16
Bourses	5 et 6
Opinions	14 et 15
<b>CAHIER C</b>	
Mode Magazine	1 à 9
Arts et spectacles	10 à 16
Votre agenda	10
Ce soir à la télé	2
Annonces classées	12 à 15
Décès	15
<b>CAHIER D SPORTS</b>	
François Gagnon	1
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7
<b>SERVICES</b>	
Abonnements	686-3344 1-800-463-2362
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Internet	www.lesoleil.com
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

NUMÉROS CHANCEUX	
<b>LA QUOTIDIENNE</b>	
tirage du 26-10-98	2-9-6
	2-4-3-7
<b>EXTRA</b>	508067
<b>BANCO</b>	
tirage du 26-10-98	3-11-13-14-17-22-24-28-32-37
	38-40-43-51-53-58-64-66-69-70
<b>RÉFLEXION</b>	
Les fripons sont d'honnêtes gens comme tout le monde.	
Jean-Jacques Rousseau, Julie ou la nouvelle Héloïse	
LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISBN 0319-0730	

Traitements contre le cancer: oubliez l'Ontario...  
Devrons-nous aller aux États-Unis?

ce soir

Pierre Jobin

Le TVA 18 heures

17h LES MORDUS

ALLÔ LES MORDUS!  
Soyez attentifs, retenez le mot de passe que ma collègue Nathalie Clark vous dévoile pendant l'émission... il vous sera utile au TVA 18 heures.

À gagner:  
4 voitures  
10 000\$ en chèques-cadeaux  
10 000\$ en argent  
Regardez Les Mordus, le TVA 18 heures et ROULEZ GAGNANT!

TÉLÉ 4  
La station d'ici

# LA CAPITALE

## ET SES RÉGIONS

### Un Hell's sur patins inquiète les élus de Coleraine

IAN BUSSIÈRES

Collaboration spéciale

■ COLERAINE — La présence d'un membre officiel des Hell's Angels dans l'équipe de hockey des Bisons de Coleraine inquiète vivement les élus de cette petite municipalité de la région de l'Amiante.

Surnommé «Vingt-Vingt» par ses amis du chapitre de Lennoxville, en banlieue de Sherbrooke, Sylvain Vachon a un passé qui fait peur.

Agé d'une trentaine d'années, «Vingt-Vingt» avait semé la frousse,

**«Vingt-Vingt» avait semé la frousse en Ontario, il y a un an**

il y a un an, en Ontario, quand, au volant d'une puissante Cadillac, il avait tenté de fuir les policiers. Une quarantaine de membre des Para-Dice Riders, un groupe ami des Hell's, étaient venus prêter renfort à leur frère.

Après de longs palabres, la bagarre a été évitée, mais le motard avait quand même été arrêté. L'année précédente, Vachon avait affronté la justice dans des histoires relatives à la possession d'armes.

Le hockeyeur a déjà été banni de la Ligue de hockey semi-professionnelle du Québec. Il avait été rejeté par l'équipe de Disraeli dans la LDB à cause de son affiliation avec les Hell's Angels.

Vachon a disputé sept matches avec les Bisons et montre une fiche d'un but et trois mentions d'assistance depuis le début de la saison dans la nouvelle Ligue de hockey Frontenac-Richmond (LHFR), une ligue senior semi-contact. «Je n'avais jamais été informé du fait qu'il s'alignerait avec les Bisons. En fait, je ne l'ai appris qu'il y a deux semaines», expliquait hier le maire de Coleraine, Gilles Gosselin.

#### INQUIÉTUDE

Avouant que la situation était assez délicate puisque le conseil municipal n'avait rien à voir dans les décisions de l'équipe, M. Gosselin s'est toutefois dit inquiet de la présence d'un membre en règle des Hell's Angels au sein de l'équipe de hockey locale.

**L'image de la ville déjà ternie par le «couple maudit»**

Le premier magistrat de Coleraine a parlé bien sûr de protection des citoyens, mais aussi de l'image de la ville, qui a déjà été passablement ternie par le fameux dossier du «couple maudit» de Coleraine.

«De plus, est-ce que des événements désagréables pourraient survenir à Coleraine en raison de la présence de ce joueur et de ses amis, qui prennent parfois place dans les gradins lors des matches?» s'est interrogé le maire, ajoutant que si la LHFR avait fait comme le semi-pro en 1996 et qu'elle avait banni Vachon, le problème ne se poserait pas.

#### PAS LÀ POUR SE BATTRE

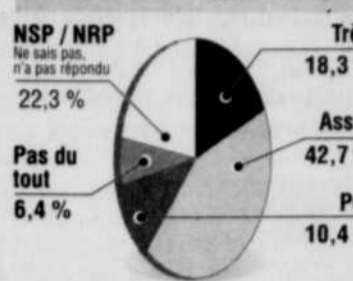
Quant au président de la LHFR et président de l'équipe des As de Weedon, Raymond Livernoche, il a déclaré que l'état-major de la nouvelle ligue, qui compte des équipes dans l'Amiante, les Bois-Franes et l'Estrie, avait décidé de tolérer Sylvain Vachon suite à une réunion où les Bisons avaient garanti qu'il serait là pour jouer au hockey et non pour agir comme fier-à-bras.

«C'est sûr que ça dérange un peu, mais jusqu'à maintenant nous n'avons eu aucun problème», a déclaré M. Livernoche.

L'entraîneur des Bisons, Serge Cadorette, s'est pour sa part contenté de vanter les qualités de hockeyeur de son protégé, ajoutant que sa vie privée n'intéressait personne. «Nous n'avons aucun problème avec lui. Il fait du bon travail depuis le début de la saison», a-t-il conclu.

#### SONDAGE SOM-LE SOLEIL-TVA-CHRC

QUESTION De façon générale, êtes-vous... satisfait de l'administration du maire Denis Guay ?



#### Taux de satisfaction envers l'administration du maire Denis Guay

Parti	Répartition des sondés selon leur intention de vote au provincial				
	Très	Assez	Peu	Pas du tout	Nsp / Nrp
Parti québécois	13,6 %	49,8 %	11,1 %	5,5 %	20,0 %
Parti libéral	27,2 %	36,2 %	12,1 %	10,0 %	14,5 %
L'Action démocratique	16,9 %	35,3 %	20,1 %	2,9 %	24,8 %
Autre parti	7,6 %	50,3 %	10,9 %	7,9 %	23,2 %
Nsp / nrp	16,9 %	43,0 %	3,5 %	3,9 %	32,7 %



DENIS GUAY

## Satisfaction élevée

### Les Lévisiens contents du maire Guay

PIERRE PELCHAT

Le Soleil

■ LÉVIS — En dépit de la campagne de dénigrement de Jean Garon et de son équipe, le niveau de satisfaction des Lévisiens à l'égard de l'administration du maire Denis Guay est demeuré élevé.

pour plusieurs. En effet, 57 % des répondants péquistes ont l'intention de voter pour M. Garon contre 30 % pour M. Guay.

Par ailleurs, les hommes (63 %) sont un peu plus satisfaits de la gestion de la Ville que les femmes (57 %).



Le candidat Jean Garon

Selon le sondage SOM, 61 % des personnes interrogées la semaine dernière se sont dites très et assez satisfaites de l'administration du maire sortant contre 16 % qui ont affirmé être peu ou pas du tout satisfaites de la gestion de la Ville au cours des quatre dernières années. La proportion d'indécis et de refus de répondre est de 22 %.

En juin, un premier sondage SOM révélait que 70 % des Lévisiens se disaient très satisfaits ou satisfaits de l'administration actuelle.

C'est chez les gens âgés de 35 à 54 ans où le taux de satisfaction (66 %) est le plus fort. Cette proportion est de 57 % parmi les 18-34 ans et les 55 ans et plus. Les propriétaires (72 %) présentent le plus haut taux de satisfaction et les locataires (47 %) le plus bas.

Même si 3,6 % des personnes interrogées se classent parmi les gens très satisfaits, ces électeurs ont tout de même l'intention de voter pour M. Garon. C'est le cas également de 40,7 % des répondants assez satisfaits. De son côté, le maire sortant recueille l'appui de 45,4 % des gens très satisfaits et 47,5 % des répondants assez satisfaits.

D'autre part, les répondants péquistes et libéraux se disent très et assez satisfaits dans la même proportion (63 %). Toutefois, l'attachement à celui qui est député de Lévis depuis 22 ans semble être un facteur déterminant



Le maire sortant Denis Guay

### VAL-BÉLAIR

## La pagaille est prise

MARIE CAQUETTE

Le Soleil

■ VAL-BÉLAIR — Toujours dans la course à la mairie de Val-Bélaire avec tous ses candidats, après une tentative avortée de coalition, le jeune et bouillant candidat Patrice Robitaille accuse son principal adversaire Jean-Marie Matte d'être de collusion avec le maire Claude Beaudoin.

«On l'a mis sur notre chemin pour nous barrer la route et faire passer le maire Beaudoin», déclarait hier M. Robitaille qui est dernier dans la course selon un sondage. Il rappelle qu'il fut le premier à former et à enregistrer un parti en mai alors que les deux autres candidats ont posé ce geste plus tard, à la fin de l'été. Ce sont eux qui sont venus diviser le vote d'opposition, dit-il.

Patrice Robitaille affirme encore que le candidat Jean-Marie Matte ment lorsqu'il se présente comme le seul candidat qui n'a pas de lien avec l'hôtel de ville. Il a été un organisateur de l'équipe Beaudoin et l'organisateur principal de Odette Gagnon à l'élection précédente, dit-il.

Jean-Marie Matte est aussi le cousin germain du chef de police de Val-Bélaire, Jacques Matte, selon le candidat de 34 ans. Comment peut-il dire qu'il aura les mains libres pour ramener la paix à l'hôtel de ville, s'étonne M. Robitaille?

Jean-Marie Matte

#### PRIS DANS LE TRAFIC

Pris tout l'après-midi hier dans les embouteillages monstres occasionnés par des travaux sur les autoroutes de l'île de Montréal, Patrice Robitaille menait sa campagne à la mairie via son cellulaire. Directeur des comptables pour une entreprise qui fait l'informatisation des bibliothèques publiques du Québec, le candidat lance aussi qu'il n'a pas besoin du salaire du maire de Val-Bélaire pour vivre.

Selon ses informations, M. Beaudoin gagnait 6000 \$ pour son job de maire lorsqu'il a été élu pour une première fois en 1982. La même année, il s'est fait voter une augmentation de salaire qui a porté sa rémunération à 25000 \$. En 1998, grâce à son allocation non imposable et à ses comptes de dépenses secrets, le maire touche 95000 \$.

M. Beaudoin, qui a longtemps vendu des photocopieurs commerciaux, est sans emploi depuis un peu plus d'un an, rappelle M. Robitaille «Ça n'a aucun bon sens, il rit des gens, il faut réduire son salaire de maire du tiers!»

Afin d'augmenter sa cote de popularité, Patrice Robitaille prévoit surprendre les citoyens de Val-Bélaire avec un événement spécial par jour cette semaine.

#### CONVAINCRE LES INDÉCIS

De son côté, le numéro deux, Jean-Marie Matte, affirmait qu'il a réussi à rallier 75 % des nombreux indécis comme son équipe de pointage l'aurait constaté dimanche. La semaine qui vient sera consacrée à convaincre ceux qui demeurent indécis, disait-il en matinée hier. Toute discussion avec les autres candidats à la mairie est maintenant écartée.

Selon Jean-Marie Matte, le résultat du vote pourrait donner toutes les combinaisons possibles: le maire Beaudoin ou lui-même élu serré ou, encore, M. Beaudoin élu sans ses conseillers...

Agé de 52 ans, l'entrepreneur en climatisation et chauffage affirme que son épouse qui agit comme adjoint administratif continuerait d'administrer les affaires pendant son mandat, s'il est élu. Ce travail ne prend que quatre heures par jour. M. Matte compte liquider graduellement son entreprise, qui emploie trois employés, d'ici trois ans.

La conseillère Odette Gagnon s'est faite discrète hier préférant remettre toute déclaration à ce matin (mardi) lors d'une conférence de presse.

#### QUÉBEC

### Les conseillers de l'opposition rencontrent Campeau

JULIE LEMIEUX

Le Soleil

■ QUÉBEC — Tout en promettant de rester vigilants face aux projets du promoteur Jean Campeau, les élus du Progrès civique se disent rassurés par les réponses que leur a offertes l'homme d'affaires, lors d'une réunion de travail de trois heures.

Le chef de l'opposition, Gérald Poirier, et les conseillers du Progrès civique ont rencontré le promoteur Campeau et sa conjointe, la semaine dernière, afin de les interroger sur leurs projets de développement dans le quartier Saint-Roch. Cette réunion est survenue à la suite de la publication d'une série d'articles du SOLEIL faisant état du passé financier mouvementé de M. Campeau.

Selon M. Poirier, cette rencontre a été fort intéressante, même si quelques questions restent encore à éclaircir. Le Progrès civique a en effet l'intention d'interroger l'administration L'Allier, lors de la prochaine réunion du conseil municipal, pour s'assurer que la Ville vérifie la solvabilité des promoteurs auxquels elle donne des subventions.

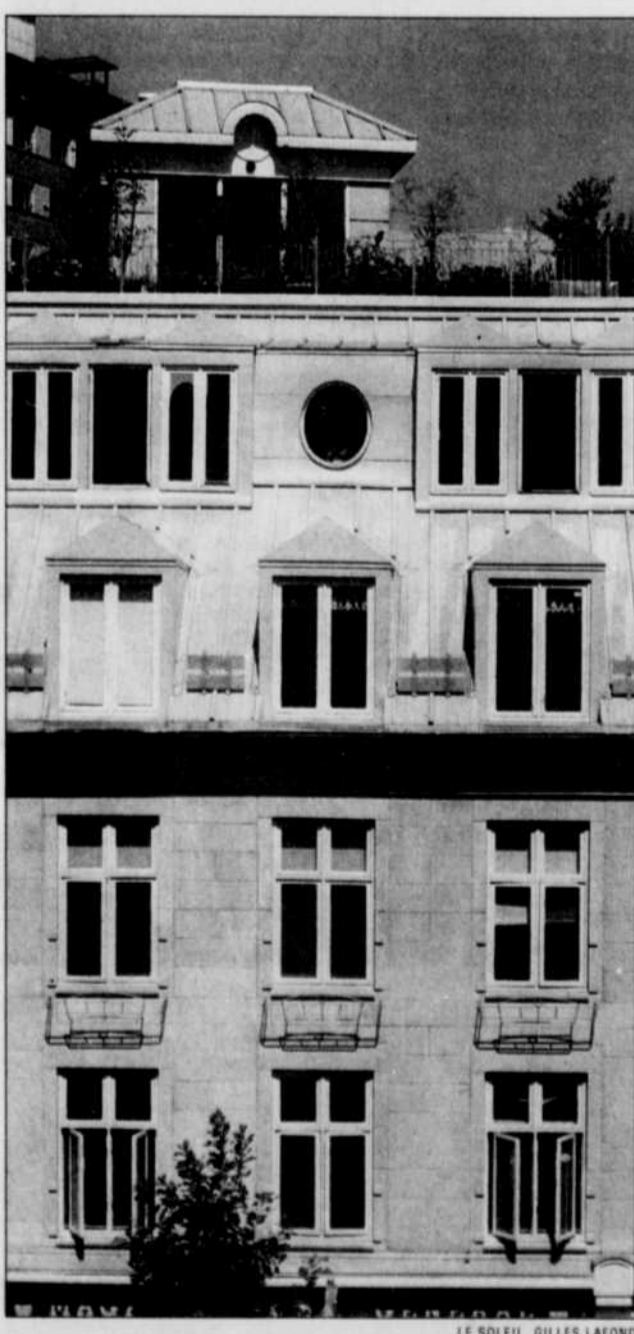
Mais pour le reste, le parti n'a rien à redire. Car M. Campeau aurait assuré aux élus qu'il était prêt à s'associer à d'autres promoteurs pour réaliser son projet. Ce qui a contribué à rassurer les conseillers.

Jean Campeau aurait aussi affirmé qu'il ne demanderait pas plus de 4 ou 5 millions \$ d'aide financière à la Ville de Québec, même si d'autres conseillers de l'opposition avaient parlé de 8 millions \$.

Le promoteur aurait en outre promis au Progrès civique que de gros noms d'entreprises viendraient s'installer sur la rue Saint-Joseph si son projet était retenu.

«M. Campeau a répondu à nos questions et on a vu qu'il vivait son projet dans ses tripes. Mais nous demeurons quand même prudents parce que le promoteur demande des deniers publics», a affirmé M. Poirier.

**Le PC veut revenir à la charge à la prochaine réunion du conseil**



Le dossier des «Pignons de la mairie», paru dans LE SOLEIL il y a quelques semaines, a incité les conseillers de l'opposition à être plus prudents vis-à-vis des promoteurs bénéficiant de subventions de la Ville.

## STONEHAM

## Des voisins et « amis » s'affrontent à la mairie

La troisième candidate veut être mairesse à plein temps

ROBERT FLEURY  
Le Soleil

■ STONEHAM — Ce sont deux voisins de la rue Touraine, et même des amis — bien que maintenant ce ne soit plus certain — qui s'affrontent à la mairie de la municipalité des Cantons unis de Stoneham et Tewkesbury: Dany Barbeau de L'Équipe, au nom de la « saine gestion » et Bernard Bourboin de l'Action municipale, au nom « de la gestion participative ». Une indépendante, Darlene Andely, veut stimuler le développement touristique.

Dany Barbeau est le maire sortant. Il sollicite un deuxième mandat, quatre de ses conseillers aussi: Hélène Napert (1), Gontran Blouin (2), Jacques Dugal (3) et André Sabourin (4). Deux sont déjà réélus, Gaétane Saint-Laurent (5) et Viateur Morin (6).

L'Équipe affrontera l'Action municipale de Bernard Bourboin. Ses candidats sont Alain Bédard (1), Sébastien Couture (2), Alain Talbot (3) et Marc Lajoie (4). MM. Bourboin et Talbot étaient conseillers du temps où Jacques Noln était maire, de 1990 à 1994.

« On se fait des réserves! On paie nos équipements comptant au lieu de les financer sur 20 ans! Camions incendie, de voirie, de déneigement... », dit Gontran Blouin. La dette a été coupée de moitié, de 966 000 \$ à 466 000 \$ en quatre ans, ajoute-t-il. Le budget a diminué de 4,2 à 3,8 millions \$.

« Nous n'avons pas coupé de services même si nous avons absorbé pour 3,2 millions \$ de transferts gouvernementaux », dit-il, tout en réalisant pour 2 millions \$ de travaux d'infrastructure.

Le maire sortant dit n'exiger aucuns frais de représentation. « Je ne réclame rien. Je fournis mon cellulaire, mes crayons, mes papiers. » Ses principales préoccupations? Le développement de la station touristique par IntraWest. Il a visité les gens de Mont-Tremblant. Il veut que le développement de la station se fasse en respectant le plan d'urbanisme et en évitant la spéculation.

## « PERSONNE NE FAIT ÇA »

Bernard Bourboin n'est pas d'accord avec la politique de payer comptant. « Il n'y a personne qui fait ça », dit-il. L'aspirant maire croit qu'il faut procéder à des immobilisations pour les routes, qui sont en mauvais état.

« Les gens brisent leur voiture. Même si ça leur coûte moins cher de taxes, s'ils paient 800 \$ de réparations... », dit-il. Les résidents du secteur Tewkesbury et Saint-Adolphe se sentent négligés, le pavage est déficient, l'entretien des chemins d'hiver aussi, ajoute-t-il.

« Les organismes sont sous-financés, les gens ne sont pas consultés », dit-il. Il veut relancer la construction résidentielle, enlever la taxe foncière pendant un an pour les investisseurs créateurs d'emplois, être à l'écoute des citoyens. Lui et chacun de ses conseillers remettraient un chèque de paie mensuelle par année aux organismes. Il veut que la STCUQ se rende à Stoneham et municipaliser les routes privées.

## À TEMPS PLEIN

Quant à l'indépendante Darlene Andely, l'ex-présidente de la Société des commerçants du Petit-Champlain veut devenir une mairesse à temps plein. « Moi, je suis disponible », avance-t-elle. « Nous avons beaucoup de potentiel pour le tourisme de plein air, d'aventure ou l'écotourisme. Ce n'est pas développé correctement ici », dit-elle.

M<sup>me</sup> Andely questionne les choix de l'administration Barbeau, comme « le stationnement de 85 000 \$ à côté de l'église, alors que les routes de Tewkesbury sont pleines de trous ».

Dimanche, 4800 électeurs sont appelés à trancher, dont 132 ont déjà voté par anticipation.

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE  
L'aspirant maire Bernard Bourboin

## PLAN DE LA RRSSS

## Gel de tout mouvement de personnel des hôpitaux

LOUISE LEMIEUX  
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le conseil d'administration et les fonctionnaires de la Régie régionale avaient mal évalué l'incapacité des travailleurs du réseau hospitalier à faire face à d'autres changements, après les bouleversements de 1995, a admis hier Agnès Maltais, présidente du conseil d'administration. Un moratoire sur tout mouvement de personnel du réseau hospitalier est adopté pour les prochains mois.

M<sup>me</sup> Agnès Maltais

C'était la dernière rencontre de M<sup>me</sup> Maltais à titre de présidente du c.a. de la Régie, hier, puisqu'elle se présente à l'investiture péquiste dans Taschereau. Pour son dernier point de presse à la Régie, M<sup>me</sup> Maltais a fait le bilan des deux jours d'audiences publiques.

« La peur des gens de revivre d'autres grands bouleversements comme ceux de 1995-1996 est plus forte que nous pensions. Nous avions mal évalué la fragilité des ressources humaines », avoue M<sup>me</sup> Maltais.

La balle est cependant dans le camp des hôpitaux, poursuit M<sup>me</sup> Maltais. « Il faudra que les directions des différents établissements assurent leur rôle à leur endroit. Ce sont eux les employeurs, et non la Régie ».

Au cours des deux journées d'audiences publiques, l'ensemble des mémoires ont dénoncé la proposition de la Régie de ne conserver que quatre hôpitaux universitaires (plutôt que six), qui conserveraient chacun leur identité corporative, mais qui seraient dirigés par un directeur et un seul conseil d'administration.

M<sup>me</sup> Maltais a répété que ce n'est pas avant février que le c.a. décidera de la nouvelle structure hospitalière. D'ici ce temps, des rencontres auront lieu, particulièrement au sujet du Centre

mère-enfant, avec les obstétriciens, les pédiatres, les néonatalogistes, les syndicats, afin d'être certains que « nous comprenions tout, tout, tout » avant de prendre une décision finale sur l'endroit où sera le CME.

## TRANSPARENCE ET COURAGE

En dépit de l'opposition suscitée par la proposition de la Régie, M<sup>me</sup> Maltais continue, « honnêtement » de la trouver viable, avec des modifications. Chose certaine, le statu quo n'est pas envisageable.

Dans la moitié des services offerts par la Régie, il y a cependant eu consensus, se réjouit M<sup>me</sup> Maltais. De sorte que le plan triennal 1999-2002 pour la déficience physique, la santé mentale, l'enfance-famille-jeunesse, la toxicomanie, les personnes âgées, les services locaux sera adopté au cours de la prochaine séance du c.a. le 5 novembre.

M<sup>me</sup> Maltais se réjouit de la transparence dont la Régie a fait preuve en présentant ses propositions, le 22 septembre. La Régie a osé exposer ses craintes de voir l'hôpital du Saint-Sacrement perdre « ses forces. On se demandait comment arrêter ce saignement ». La Régie a osé remettre en question le CME à Saint-François, « parce que les conditions n'étaient pas respectées ».

« Nous avons eu le courage de mettre toutes les cartes sur la table, et maintenant tout est transparent. Les jeux de tous sont ouverts », dit-elle, convaincue que la Régie devra exercer un plus grand leadership dans la région et faire les arbitrages qui s'imposent.

LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE  
Le maire sortant, Dany Barbeau

## HUM, HUM!

Dans notre édition d'hier, en page A 4, dans le bas de vignette accompagnant la photo sur la remise des médailles « La gloire de l'École » de l'université Laval, on aurait dû lire que M<sup>e</sup> Pierre Tourigny recevait cet honneur remis à titre posthume à sa soeur, la juge Christine Tourigny, décédée en septembre. Nos plus sincères excuses!

## QUÉBEC

## Détenu pour conserver la bonne image de la justice

Le juge Hubert Couture a ordonné la détention de Sébastien Ouellet afin de ne pas miner la confiance du public envers l'administration de la justice. Ouellet a été arrêté le 20 octobre, après que les policiers eurent découvert dans son veston trois

sacs contenant 500 sachets de quarts de gramme de cocaïne, évalués à 10 000 \$. L'avocate de la défense, M<sup>e</sup> Anne Lapointe, contestait la fouille de son client par les policiers, qui, selon elle, n'avaient pas de motifs raisonnables. Selon le procureur de la Couronne,

M<sup>e</sup> François Huot, la fouille a eu lieu lorsque les policiers ont constaté une bosse dans le veston de l'accusé, et parce que les policiers étaient en droit de craindre pour leur sécurité, croyant que Ouellet pouvait transporter une arme. Ouellet a été décrit com-

me un ami de Patrick Lachance, une relation des Hell's, selon le procureur de la Couronne. Ouellet possède comme adresse le 77, rue Saint-Joseph Est, reconnu comme un point de vente de drogue des Hell's, que les policiers ont visité à plusieurs reprises. G.B.

## SAINT-TITE-DES-CAPS

## Élections dans un seul quartier

Peu de citoyens de Saint-Tite-des-Caps seront appelés aux urnes, dimanche, car il y n'y aura d'élections que dans un district. Deux conseillers sortants s'affrontent, Guy Bouchard et Hélène Gravel. Le maire Jean-Claude Clouet a cédé sa place à Anne-Marie Guilbeault, et redevient conseiller. Ils sont tous deux élus, de même que Rémy Lachance, Mario Dufour, Pierre Dion et Odette Bouchard. Tous étaient déjà au conseil, sauf Pierre Dion. R.F.

## CÔTE-NORD

## Deux ponts fermés

Deux ponts ont été fermés par la direction régionale du ministère des Ressources naturelles de la Côte-Nord. Le premier est le pont qui enjambe la rivière Toulouste, sur le chemin du lac Sainte-Anne. Il y a aussi le pont du ruisseau Chamberland, en direction du lac Dionne, fermé pour des raisons de sé-

curité. Selon le ministère, une étude a déterminé que ces ponts sont fortement détériorés et qu'ils représentent donc un danger public, compte tenu de l'instabilité des structures. En vertu de la Loi sur les forêts, le ministère peut interdire l'accès à un chemin forestier ou un pont pour des raisons d'intérêt public. S.P.



Ensemble coloris camel  
Veste 495  
Pantalon 250  
Jupe 195  
Tailles 36 à 46

Découvrez la nouvelle génération de chaussures confort!

Pouliot vous offre des chaussures exclusives auxquelles vous pouvez faire confiance.

- élégantes
- choix de modèles (de marche ou habillés)
- chaussure souple avec semelle de confort
- peut contenir une orthèse plantaire
- légère et de qualité supérieure

À l'intérieur des chaussures Pouliot, les orverts et les articulations ont plus de liberté de mouvement et sont plus confortables.

**POULIOT**

2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100



**AVALANCHE**

Pour ceux qui profitent de l'hiver québécois et tous les autres qui détestent avoir froid!

**ANORAK LE MARCHEUR**

- Anorak 3/4
- 4 poches ext., 1 poche int.
- ajustement à la taille
- isolant Thinsulate 150g de 3M
- capuchon doublé polar avec attache
- protège-menton
- poignets élastiques
- tissu imperméable respirant.

**329\$**

**DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER AVALANCHE**

Atelier • Boutique  
3930, Boul. Hamel, Qué.  
(418) 877-5584

GRATUIT un billet de remontée pour une journée au Massif de la Petite Rivière St-François, à l'achat d'un ensemble de ski en magasin

# Sur l'accotement, les mastodontes...

**V**os camions, c'est comme ça que je les aime. Rangés sur l'accotement. Vous êtes pas mal moins dangereux ici que sur la route, quand vous roulez en fous avec vos cargaisons mal attachées, en mettant la vie des automobilistes en danger. C'est pour ça que votre manifestation de ce matin, contrairement à bien des chiâleux, je la trouve plutôt sympathique...  
Oh! Oh! Ma remarque n'a pas manqué de produire son effet. Le trio de camionneurs à qui j'ai adressé ce commentaire m'a regardée de travers. C'est comme si j'avais pesé sur le bouton marqué... « DANGER DE CONFLAGRATION ».

Hier matin, sur la 20, les camions étaient alignés deux par deux sur plusieurs kilomètres. Un blocus? Pas vraiment. On s'excitait vraiment pour rien en ville. La circulation était même plutôt fluide. Les voitures roulaient plus lentement, bien sûr. Mais elles roulaient. Pas de quoi « kicker », comme a dit un « trucker ».  
C'était une occasion en or de constater plutôt à quel point on manque dangereusement de tolérance, sitôt qu'un groupe manifeste sa colère publiquement. À quel point le discours... « Ferme ta boîte. Fais pas de vague. Encaisse. Prends ta pilule », fait des ravages depuis qu'on se fait bourrer le crâne sur les bienfaits de la mondialisation, sur les vertus du libre-échange, sur les exagérations des syndicats. Depuis le temps qu'on se fait dire « Écrase! » par ceux qui s'en mettent plein les poches pendant que les petits crèvent.

Or, le boomerang commence à nous revenir en pleine gueule. Tenez. La déréglementation du camionnage a provoqué une concurrence effrénée, déloyale, entraîné une détérioration des conditions de travail, forcé les camionneurs à accepter de rouler à prix dérisoire, à faire des heures trop longues. Résultat, c'est l'enfer sur les routes. On ne s'y sent pas en sécurité.  
Remarquez... Je nuancerais sans doute mon sermon si les camionneurs avaient détourné la circulation pendant des jours, comme ce fut le cas durant la crise américaine. Mais ce petit blocus d'hier matin? Franchement, nous devrions prendre des leçons de tolérance des Français, qui supportent les aléas de la vie collective avec pas mal plus de philosophie que nous. Rappelez-vous le blocus des routiers, là-bas, l'an dernier. Ça, c'était quelque chose!

Hier matin, donc, sur l'autoroute 20, toute la smala de l'industrie était là. Le party était digne des grands festivals routiers. Par moments, on se serait cru à Notre-Dame-du-Nord, au Témiscamingue, tellement ça embaumait l'huile et le diesel numéro cinq. Chromes rutilants en moins, bien sûr.  
Il y avait là les artisans propriétaires de leur mastodonte; les camionneurs de métier qui offrent leurs services aux « brokers »; les employés



Ghislaine Rheault  
Ghrheault@lesoleil.com

réguliers des compagnies de transport. Les chauffeurs syndiqués payés à l'heure, qui roulent toujours pour le même patron. Certains qui avaient dormi dans leur « sleeper ». Ceux qui appuyaient l'action des camionneurs artisans et les routiers autonomes. Et d'autres qui avaient envie de foncer et d'ignorer le barrage. Et entre les deux groupes, les tièdes qui avaient décidé d'attendre en se disant qu'ils n'avaient pas vraiment le choix.  
Il y avait de tout: camions de pitoues, de lait, de viande, transporteurs de gaz comprimé, de Frito Lay, de Weston, de Galluron, une grosse vanne de Budweiser suivie d'une petite de Milwaukee, et pas tellement loin d'une cargaison de O'Keefe. Et pendant que les mastodontes attendaient l'ordre de décamper, on pouvait constater à quel point l'industrie du camionnage est tentaculaire. Le transport par train, aussi bien dire que ça n'existe pas.

Belle occasion, donc, de taquiner un peu les camionneurs. De leur dire à quel point je les trouvais sympathiques, là, sur l'accotement. Par ma remarque ça a provoqué un déluge d'arguments. Une avalanche de chiffres...  
— Savez-vous ce que ça coûte pour mettre un camion comme ça sur la route, m'a demandé M. Saint-Louis, des Entreprises Saint-Louis, qui transporte du peat moss entre Rivière-du-Loup

et le Midwest?  
Juste pour le permis, en partant, c'est 3000\$. Plus 10 000\$ à 13 000\$ pour les assurances. Et on est pas encore sorti de la cour. On a pas encore fait un seul voyage. Il faut compter aussi les paiements de 2000\$ par mois. Puis 35 000\$ par année pour le fuel si on roule 100 000 milles. On est rendu à combien? Et une remorque, vous savez combien coûte la remorque la plus chère? 25 000\$. Si tu fais pas ton entretien tout seul, tu crèves...  
« La semaine dernière, j'ai fait un voyage de Rivière-Quelle au Minnesota. Aller-retour. Chargé déchargé en dedans de cinq jours. Quand on dit que nous autres, les camions, on a pas d'affaire sur la route, je réponds que la craque dans l'asphalte qu'on nous reproche parce qu'il y a trop de transport routier, moi aussi, j'la paie en masse... »  
« Si on veut qu'il y ait moins d'accidents, il va falloir que les gars chauffent moins longtemps que les 70 ou 80 heures qu'ils font par semaine. Va falloir que leurs conditions salariales s'améliorent. Comme le gouvernement agit présentement, c'est comme s'il voulait que les petits crèvent. Mais à matin, ça arrête. Faut supporter nos gars. Faut que ça change... »  
— « Oui, je comprends... Tout ça se tient. Mais rien n'empêche que les camions, je les préfère immobiles au bord de la route... »  
— « Moi aussi, les femmes au volant, je les trouve pas mal moins dangereuses quand elles se rangent sur l'accotement », a répliqué du tac au tac Jean-Marie Gagnon, chauffeur pour Labatt. On appelle ça se faire river son clou.

## Deux corps de police ne font plus qu'un La Malbaie avale la sûreté municipale de Clermont

DENIS GAUTHIER  
Collaboration spéciale

Clermont «donnait» 100 000 \$ de billets d'infraction par année

LA MALBAIE — Les villes de Clermont et de La Malbaie viennent de fusionner leurs corps de police. La nouvelle police de neuf patrouilleurs, un enquêteur et un directeur dessert une population de 8500 habitants, en assurant une présence permanente.  
« Nous aurons besoin de six mois pour réaliser l'intégration complète des deux services », mentionne le directeur, l'ex-chef de police de La Malbaie, Benoît Bouchard. Histoire que les policiers apprivoisent leur nou-

veau territoire et les règlements municipaux de chacune des villes.  
Clermont et La Malbaie sont séparées par Rivière-Malbaie, une portion de 5 km de la route 138 sur laquelle ils n'ont pas juridiction. Le chef Bouchard a toutefois intimé à ses policiers d'intervenir s'ils constatent une infraction au code de la route et de référer la plainte à la Sûreté du Québec.  
Les deux villes trouvent leur compte dans ce transfert de compétence en faveur de La Malbaie. Leurs policiers leur coûtaient 925 000\$. La facture sera ramenée à 750 000\$ cette année. C'est Clermont qui a fait les premiers

pas vers La Malbaie: près que la nouvelle loi de la police l'eut obligée à avoir au moins un patrouilleur en uniforme 24 heures par jour, sept jours par semaine. Le conseil municipal voyait les dépenses doubler, le service n'étant assuré que sur semaine, la SQ prenant la relève les week-ends.  
La sûreté municipale de Clermont n'existe donc plus. Elle s'était bâtie une solide réputation auprès des usagers de la 138, émettant pour 100 000\$ de billets d'infraction par année, sur à peine 2,2 km. Son chef, Normand Girard, prend sa retraite, une deuxième, puisqu'il était déjà retraité de la SQ.

**MARCHÉ AUX PUCES**  
Tous les dimanches de 8h à 17h  
Location table 4' x 8' : 30\$  
**PATINODROME**  
653-6363

Notre produit provoque plusieurs effets secondaires:  
des os plus solides, une peau plus saine et des dents en santé.

**le lait**  
Jamais sans mon lait

Valide jusqu'au 31 octobre 1998  
sur présentation de cette annonce  
**15\$ de rabais SINGER**  
140 ANS À VOTRE SERVICE  
Réparation et mise au point  
Vous êtes fatigué de perdre votre temps parce que votre machine à coudre ou votre surjeteuse va mal.  
Appelez un professionnel.  
Estimation gratuite à votre domicile et en magasin.

Obtenez 15% de rabais sur réparation de vêtements  
Couturière sur place 7 jours semaine

Garantie d'un an sur la main-d'oeuvre et 2 ans sur les pièces

**SINGER**

Place Fleur de Lys, 552, boul. Hamel, Québec 529-9551  
Carrefour Beauport, 3333, du Carrefour, Beauport 660-2677

**L'ENSEIGNE DU CUIR**  
GALERIES CHARLESBOURG  
1<sup>re</sup> Avenue  
Pour la ville ou le sport  
Pantalon cuir  
Spécial **149<sup>99</sup>\$**  
Manteau 3/4 couleurs variées **399<sup>99</sup>\$**  
Jupe cuir noire ou brune **124<sup>99</sup>\$**

Venez nous voir dans notre tout nouveau local.  
Nous payons les taxes pour vous sur toute la marchandise en magasin.  
Service de réparation (estimation gratuite)

GALERIES CHARLESBOURG  
622-1634

La nouvelle montre sport  
**KIRIUM**

**TAG HEUER**  
SWISS MADE SINCE 1860

Le plus grand choix à Québec

Garantie MINIMUM de 3 ans sur toutes nos montres d'une valeur de 99,95\$ et plus  
Changement de pile à vie

Bijouterie Webster  
LE BIJOUTIER DE L'HEURE

Place de la Cité 636-6657  
Galerias de la Capitale 627-8278  
Galerias Charlesbourg 622-1075  
Carrefour Charlesbourg 626-2141

Place L'Ornière 843-1710  
Place des Quatre-Bourgeois 659-1555  
Galerias Chagnon 835-1756

**AILES**  
LES AILES DE LA MODE  
ENFANT  
Je me fais plaisir

**20% à 30%**  
de réduction sur les manteaux et habits de neige

**PRIX MAGIQUE**  
Offre ensorcelante sur les costumes d'Halloween!  
Courant : 29,95 \$  
**19<sup>99</sup>\$**

Offerts à Brassard et Ste-Foy seulement.

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537

**J E S U I S U N I Q U E**

PLACE Ste-Foy

## Cité à procès pour avoir abusé de sa fille et de sa belle-fille

IAN BUSSIÈRES  
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Un quinquagénaire de Saint-Jacques-de-Leeds vient d'être cité à procès sur huit accusations d'abus sexuels commis sur la fille de sa première conjointe de même que sur sa propre fille, de 1980 à 1996. Après l'homme d'affaires thetfordois Michel Therrien, qui a abusé des jeunes gardiennes de ses enfants il y a 20

ans, et le Victoriavillois René Grenier, accusé d'avoir agressé sexuellement des garçons dont il avait la garde durant les années 80, il s'agit de la troisième affaire du genre en quelques semaines dans la région.

Selon la SQ, l'homme de Saint-Jacques-de-Leeds aurait commencé son manège il y a 18 ans, avec la fille de sa première conjointe, alors âgée d'une dizaine d'années. Il se serait livré sur elle à des attouchements sexuels

jusqu'à ce qu'elle quitte la maison. Entre temps, la nouvelle conjointe de l'accusé avait donné naissance à une petite fille. Il a commencé à assouvir ses bas instincts sur celle-ci alors qu'elle n'avait que quatre ans. En 1996, la fille du quinquagénaire et sa belle-fille se sont aperçues qu'elles avaient été victimes des mêmes abus. Dans les deux cas, les actes ne seraient cependant jamais allés jusqu'à une relation sexuelle complète.

Les deux victimes, dont l'une a 17 ans, ont cherché de l'aide auprès du CLSC Frontenac. Référées au Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, elles ont ensuite porté plainte à la SQ.

L'homme de 51 ans subira son procès le 1<sup>er</sup> février 1999 sous deux accusations d'agressions sexuelles, quatre de contacts sexuels avec une enfant de moins de 14 ans, un chef d'attentat à la pudeur et un chef de voies de fait.



Source: Institut canadien de l'information sur la santé

## CENTRE JEUNESSE DE QUÉBEC

### Les trois fugueurs en garde fermée

Récupération de 25 000 \$ d'objets volés à Sainte-Foy

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

QUÉBEC — L'arrestation de trois jeunes gens reliés au Centre jeunesse de Québec, samedi, à Sainte-Foy, a permis aux policiers de cette ville d'éclaircir une vingtaine de dossiers de vols dans des véhicules et des résidences, et de récupérer du matériel dont la valeur est estimée à environ 25 000 \$.

Les trois lascars de 16 et 17 ans ont comparu devant le tribunal de la jeunesse, hier, relativement à ces méfaits. L'un d'eux, qui était en possession de 50 grammes de marijuana, a aussi été accusé de trafic de stupéfiants. Ils ont tous trois repris le chemin du Centre jeunesse, secteur garde fermée.

Un seul des trois fugitifs provenait de ce secteur: il s'en était échappé le 20 septembre. L'un de ses compagnons,

qui vivait en garde ouverte, a profité d'une sortie chez son père pour prendre la poudre d'escampette, alors que l'autre, aussi en garde ouverte, était à l'extérieur pour son travail lorsqu'il a décidé de s'associer à cette virée.

Avec le retour au bercail du fugueur du 20 septembre, il ne reste qu'un seul jeune du secteur fermé du Centre jeunesse de Québec encore au large, a précisé hier le porte-parole de l'organisme, Jean Lortie.

Celui-là a faussé compagnie à ses surveillants le 2 octobre. Plus d'une douzaine de jeunes ont fait la même chose avant lui, depuis que le nouvel édifice de la rue Cambonne, à Beauport, a ouvert ses portes à la fin de l'été.

Aucune nouvelle évasion ne s'est produite du secteur fermé depuis le 2 octobre, note Jean Lortie. Les travaux devant permettre d'empêcher la répé-

titution de telles évasions devraient être complétés sous peu.

M. Lortie rappelle l'importante différence qui existe entre la garde ouverte et la garde fermée. Alors que ce dernier secteur abrite des jeunes contrevenants, le premier abrite surtout des jeunes en protection.

« Ces jeunes sont fragiles et influençables », note le porte-parole. Ils ont été plus souvent qu'autrement victimes d'abus ou de négligences.

La médiatisation de tous les cas de fugues du secteur fermé, depuis l'ouverture du nouveau Centre, a d'ailleurs eu un effet sur les jeunes gardés en milieu ouvert, affirme M. Lortie. Ces derniers ont écrit au directeur du Centre pour lui dire qu'ils appréciaient leur nouveau milieu de vie, et qu'ils déplorait d'être souvent confondus avec les jeunes contrevenants.

## Un essai de proxénétisme pas payant, payant...

GUY BENJAMIN  
Le Soleil

QUÉBEC — Un homme de 59 ans a appris que le métier de proxénète peut parfois être dangereux. Jean-Paul Durand a reçu, hier, une peine d'un an de prison à purger dans la communauté. Il devra aussi déboursier 3000 \$.

Il s'agissait en quelque sorte d'une deuxième sentence pour cet ex-homme d'affaires très connu dans la région, qui a longtemps exploité une entreprise en aménagement paysager. Des gens du milieu criminalisé n'ont pas du tout apprécié que Durand vienne jouer dans leurs plates-bandes. En plus d'avoir la police sur le dos en mai 1997, il a eu droit à une balle dans une jambe, en guise d'avertissement.

Durand a exploité, dans sa résidence de la rue Chauveau, à Québec, une maison de débauche, entre la mi-mars et le 1<sup>er</sup> mai 1997. Quatre dames recevaient des clients et remettaient au propriétaire des lieux une ristourne variant de 10 \$ à 30 \$, selon les services requis par les clients. Un commerce qui lui aurait rapporté tout au plus 1500 \$, selon les détails révélés au tribunal.

L'appât du gain n'était pas le seul motif de Durand. Le voyeurisme faisait aussi partie des avantages. Des petites ouvertures bien discrètes dans les murs lui permettaient de surveiller le travail des prostituées.

Il a plaidé coupable à une accusation d'avoir tenu une maison de débauche, huit accusations de proxénétisme, et une d'avoir vécu des fruits de la prostitution.

La sentence d'un an de prison à purger dans la communauté s'accompagne d'un don de 3000 \$, à effectuer d'ici huit mois au centre d'aide aux victimes d'actes criminels, ainsi que d'une période de probation de trois ans. Durand est aussi soumis à un couvre-feu entre minuit et 7 h le lendemain matin, et il ne peut quitter le district judiciaire de Québec, sauf avec la permission de la cour ou de son agent de surveillance. Interdiction lui est faite également de communiquer avec ses quatre anciennes employées.

## EN BREF

### RIVIÈRE-MALBAIE Entente au Mont Grand-Fonds

Les dirigeants du Mont Grand-Fonds en sont arrivés à une entente de principe avec leurs travailleurs syndiqués affiliés à la CSN. Les termes du contrat de travail proposé portent sur une convention de trois ans, prévoyant des augmentations de 5%. Les travailleurs pourraient également aller chercher 2,5% supplémentaires dépendamment de la performance de la station de ski. L'accréditation regroupe 25 travailleurs. La convention venait à échéance en décembre. Le Mont Grand-Fonds est administré par un comité intermunicipal. D.G.

Il fait rouler les affaires tellement vite... il ne manque que les coussins gonflables!



Le nouveau Motorola i1000™ de Mike :

- Téléphone SCP entièrement numérique
- Téléphone mains libres
- Contact Direct™ instantané sur simple pression d'un bouton
- Téléavertisseur alphanumérique
- Réception et réacheminement de télécopies
- Sécurité numérique assurée
- Utilisation aux États-Unis au tarif de votre zone d'attache

- Format compact
- Option de temps d'antenne illimité les soirs et fins de semaine
- Facturation de tous les appels à la seconde, dès la première seconde
- Durabilité et fiabilité de Motorola™

Disponible uniquement chez les détaillants autorisés Mike™ (voir au bas de l'annonce). Pour plus de renseignements, l'un des détaillants dont le nom apparaît ci-dessous se fera un plaisir de vous faire une démonstration en personne. Vous pouvez également faire le 1 888 578-MIKE (6453) ou passer au [www.clearnet.com](http://www.clearnet.com)

**MIKE**  
CLEARNET

Fait économiser temps et argent à votre entreprise.

Centre de Communications d'Affaires Clearnet  
2700, Jean-Perrin, Bureau 114  
Québec  
842-1647

Communication B.V. Inc.  
670, rue Bouvier, Bureau 108  
Québec  
622-2848

Communications Cell-Web Inc.  
1995, Jean-Talon/Sud, Bureau 102  
Ste-Foy  
688-6533

Group Communication 2000 Inc.  
723, rue Godin  
Varex  
682-1101

Naviclub Lite  
5054 St-Georges  
Lévis  
835-9279

Scantech Inc.  
450, rue Papin  
Ste-Foy  
653-1772



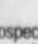
AVEC  
FONDS  
SUR  
MESURE<sup>MD</sup>,  
DÉCOUVREZ  
DE  
QUELLE  
COULEUR  
VOUS  
VOUS  
CHAUSSEZ.



# NATHALIE VISE PLUS HAUT POUR SON BAS.

Côté travail, tout va pour le mieux pour Nathalie. Surtout depuis que l'école vient de prendre le relais avec son petit dernier. Elle a bien renégocié son hypothèque et a même pu bénéficier d'une légère baisse de taux. Bref, elle voit l'avenir en rose, surtout qu'elle dispose de plus d'argent qu'il ne lui en faut pour boucler son budget. Elle songe même à investir afin que ses économies puissent lui rapporter un meilleur rendement. C'est d'ailleurs ce qui l'a incitée à répondre au questionnaire de Fonds sur mesure. Elle a ainsi appris qu'elle devrait opter pour un **portefeuille rouge**<sup>1</sup>, axé sur la croissance. En effet, comme elle pense poursuivre sa carrière pendant une bonne quinzaine d'années au moins, elle vise une croissance à long terme. Elle est consciente que la valeur de ses investissements peut fluctuer, mais cela ne l'inquiète pas puisqu'elle n'a nullement l'intention d'utiliser son capital dans l'immédiat. Nathalie regarde loin devant et se prépare une retraite à sa mesure. Quoique... elle pourrait bien s'offrir cette petite auberge à la campagne dont elle rêve tant. Une chose est sûre, en attendant qu'elle se décide, son bas de laine a largement le temps de prospérer pour lui permettre de réaliser tous ses projets!

**DÉTERMINEZ, VOUS AUSSI, QUEL EST VOTRE PROFIL D'INVESTISSEUR EN RÉPONDANT AU QUESTIONNAIRE CI-CONTRE.**

1. Des renseignements importants sur les Fonds  sont contenus dans le prospectus simplifié portant sur ces Fonds et celui-ci est disponible auprès des Fonds de la Première Canadienne Inc. et dans toute succursale de la Banque de Montréal. La valeur des parts ainsi que les rendements des Fonds peuvent varier et le cas échéant, les valeurs liquidatives nettes peuvent ne pas être maintenues.  
2. Aucun achat requis. Aucuns frais d'appel et d'interurbains. Un téléphone à tonalité est requis. Les tirages hebdomadaires auront lieu les lundis 19 octobre, 26 octobre, 2 novembre, 9 novembre et 16 novembre 1998 parmi toutes les inscriptions reçues au cours de la période de référence (telle que définie dans le règlement) pertinente. Le tirage du grand prix aura lieu le 16 novembre 1998 parmi toutes les inscriptions reçues pendant la période du concours. Une seule inscription au concours par domicile par période de référence. Règlement du concours disponible dans les succursales de la Banque de Montréal de la province de Québec.  
MD Marque déposée de la Banque de Montréal.



## DE QUELLE COULEUR PRÉFÉREZ-VOUS VOTRE BAS DE LAINE ?

**Pour connaître votre profil d'investisseur, cochez les réponses qui vous correspondent le mieux.**

- 1. Quel est votre véritable objectif pour vos épargnes ou vos placements ?**
  - Je veux m'assurer que l'argent investi soit en sécurité, parce que je tire un revenu de mes placements ou parce que je compte utiliser cet argent dans moins de cinq ans. Je veux investir dans le but de faire un achat important dans les cinq à sept prochaines années.
  - Je n'ai aucun besoin urgent de revenu de placement et je souhaite que mes fonds investis s'accumulent pendant les sept à dix prochaines années ou plus.
- 2. Dans combien de temps prévoyez-vous retirer vos fonds ?**
  - Je ne prévois pas utiliser cet argent avant les cinq à dix prochaines années.
  - Je désire conserver mes placements pendant au moins quinze ans.
  - Je prévois disposer de cet argent au cours des deux à cinq prochaines années.
- 3. Quand pensez-vous prendre votre retraite ?**
  - Je ne la prendrai pas avant au moins quinze ans.
  - Je suis déjà à la retraite ou je projette de la prendre d'ici cinq ans. Je pourrais la prendre dans cinq ans et certainement avant quinze ans.
- 4. Supposons que la valeur de vos placements diminue. Vous serait-il facile de compenser cette diminution ?**
  - Ce serait très difficile puisque je dépends de mes revenus de placement pour vivre ou que je peux devoir utiliser mon argent au cours des deux à cinq prochaines années. En planifiant soigneusement, je pourrais en compenser la diminution par d'autres revenus.
  - Je pourrais sans problème en compenser la diminution par d'autres revenus.
- 5. Plusieurs personnes envisagent le marché boursier comme source de rendement plus élevé à long terme. Est-ce important que votre investissement, sur une période de cinq ans, se comporte mieux que la tendance générale de ce marché ?**
  - Assez important. Toutefois, un rendement substantiel et constant m'intéresse davantage.
  - Très important. Sur une période de cinq ans, je veux un rendement global supérieur à celui du marché boursier, même si des fluctuations surviennent de temps à autre.
  - Peu important. Je ne souhaite pas un meilleur rendement que celui du marché boursier si je risque de perdre une partie de l'argent investi.
- 6. Vous faites un investissement de 25 000 \$. Laquelle des suppositions ci-dessous représente le mieux le rendement auquel vous vous attendriez ?**

Investissement initial	Valeur en fin d'année		
	25 000 \$	25 000 \$	25 000 \$
1	29 964	27 250	28 251
2	27 841	27 795	28 095
3	30 125	29 726	30 112
4	38 247	32 699	34 166
5	40 529	34 015	37 093

- 7. Combien de fois modifiez-vous vos placements ?**
    - Tous les ans, je révisé mes placements et je réinvestis ceux qui ont connu une baisse de valeur. Je révisé mes placements périodiquement et en modifie certains s'ils rapportent moins que je ne le prévoyais.
    - Je surveille et révisé mon portefeuille régulièrement. Je m'intéresse surtout à la croissance à long terme. Je n'ai donc pas tendance à effectuer des modifications importantes, à moins que mes raisons d'investir aient changé.
  - 8. Ce tableau illustre des exemples de rendement de trois différents portefeuilles pendant une période de cinq ans. Lequel d'entre eux représente le mieux le rendement auquel vous vous attendriez de vos placements ?**
- | Rendement annuel | Rendement annuel |      |      |
|------------------|------------------|------|------|
|                  | 9 %              | 20 % | 13 % |
| 1 an             | 9 %              | 20 % | 13 % |
| 2 ans            | 2 %              | -7 % | -1 % |
| 3 ans            | 7 %              | 8 %  | 7 %  |
| 4 ans            | 10 %             | 27 % | 13 % |
| 5 ans            | 4 %              | 6 %  | 9 %  |
- 9. Jugez-vous important que vos économies et vos placements puissent contre l'inflation, c'est-à-dire que leur valeur augmente plus rapidement que le coût de la vie ?**
    - Il est nécessaire que la valeur de mon argent croisse à un taux qui dépasse celui de l'inflation.
    - Je veux surtout m'assurer de ne pas perdre d'argent. Ce serait préférable, mais je trouve plus important d'obtenir un rendement régulier et constant.
  - 10. Lequel de ces énoncés se rapproche le plus de votre opinion en matière d'épargne et de placement ?**
    - Je ne peux me permettre de perdre la moindre somme d'argent. Un rendement supérieur ne m'intéresse pas s'il est possible que je subisse une perte quelconque. Je comprends que pour combattre l'inflation et pour obtenir un taux de rendement supérieur, je devrai m'intéresser au marché boursier ou à un fonds d'investissement détenant des actions.
    - Pour obtenir un rendement supérieur, je devrai probablement consacrer une bonne part de mon argent à l'achat d'actions ou de fonds d'investissement détenant des actions. Je m'attends à voir leur rendement fluctuer, mais aussi à faire un gain appréciable à long terme.

**Faites le total des points obtenus pour chaque couleur et calculez vos résultats grâce au tableau suivant.**

INSCRIVEZ VOS RÉSULTATS ICI

BLEU ..... x 10 =

JAUNE ..... x 20 =

ROUGE ..... x 30 =

VOTRE RÉSULTAT

**170 points ou moins : Investisseur axé sur la sécurité**  
**De 171 à 250 points : Investisseur axé sur l'équilibre**  
**251 points ou plus : Investisseur axé sur la croissance**

# TRICOTEZ-VOUS UN BAS DE LAINE SUR MESURE

Vous travaillez fort pour votre bas de laine. En fait, vous économisez probablement en vue d'un projet qui vous tient à cœur, d'une aventure à long terme. Mais qu'il s'agisse d'économiser pour acheter la maison de vos rêves ou pour vous offrir une retraite dorée sur une île des Caraïbes, Fonds sur mesure de la Banque de Montréal peut vous aider à atteindre vos buts personnels en respectant vos attentes, vos craintes et vos besoins.

C'est pourquoi, avant de décider comment investir, il vous faut définir vos objectifs financiers personnels. Une bonne stratégie d'investissement doit, avant tout, correspondre aux buts que vous recherchez tout en tenant compte des risques que vous êtes disposé à courir.

## LE SECRET : LA DIVERSIFICATION

Vous demandez-vous parfois comment font certains investisseurs pour avoir la main si heureuse ? La réponse est simple : ils privilégient la diversification. C'est-à-dire qu'ils mettent en pratique un vieil adage : ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier. Il s'agit en fait de répartir les sommes investies entre des actions canadiennes et internationales, des obligations et d'autres instruments d'investissement liquides. En fait, des études tendent à montrer que plus de 80 % du rendement de vos placements est attribuable à la diversification. Il est donc important de bien diversifier vos placements pour chercher à en tirer un rendement optimal tout en réduisant le risque au minimum.



Participez à notre grand concours  
**« Remplissez votre bas de Noël »**  
 en remplissant notre questionnaire.

À gagner, un grand prix de  
**5 000 \$**  
 en fonds d'investissement.

Et chaque semaine,  
**1 000 \$**  
 en fonds d'investissement.

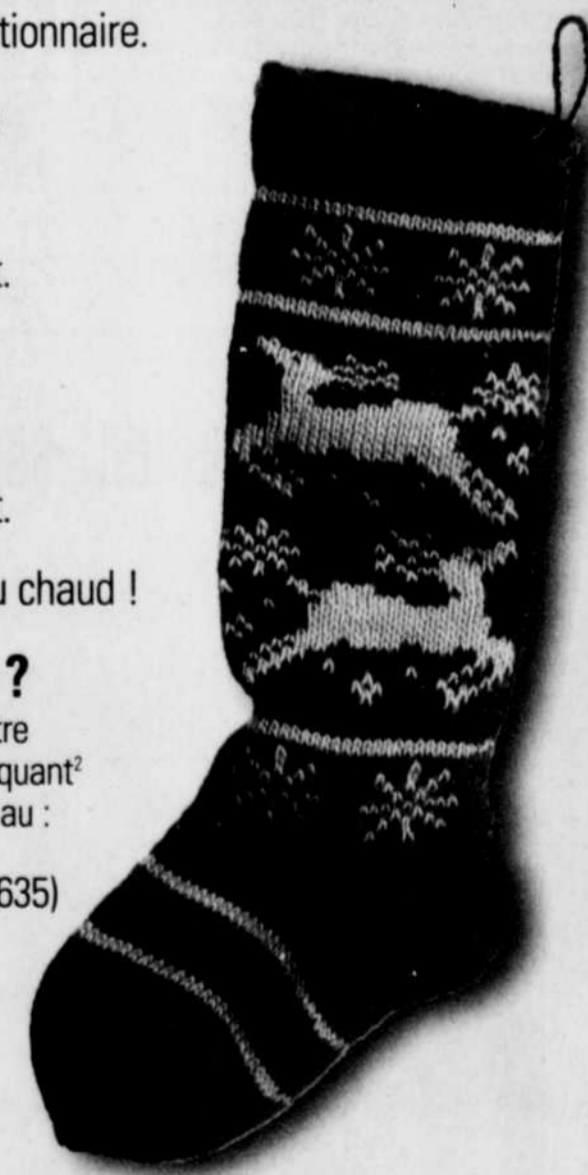
De quoi passer l'hiver bien au chaud !

## Comment participer ?


Remplissez le questionnaire ci-contre et inscrivez-vous en nous communiquant<sup>2</sup> votre pointage et vos coordonnées au :

**1 877 BAS-NOEL (227-6635)**

Dépêchez-vous d'appeler. Notre concours prend fin le 15 novembre 1998 !



**Fonds**  
 sur mesure<sup>MD</sup>

 **Banque de Montréal**

# LE QUÉBEC LE CANADA



Depuis quelques temps déjà, le chef libéral Jean Charest, que l'on voit ici avec son épouse Michèle, sillonne le Québec dans son autobus de campagne. Le chef du PQ, Lucien Bouchard, poursuit, lui, une « tournée des régions » depuis le 24 août.

## C'est parti... ou presque Bouchard amorce sa campagne demain à Québec, Charest à Montréal

JEAN-MARC SALVET  
Le Soleil

QUÉBEC — C'est demain soir à Québec que le Parti québécois se lancera officiellement dans la mêlée électorale. Lucien Bouchard prendra part à une activité de financement à l'hôtel Hilton, un événement auquel participeront quelques centaines de militants. Auparavant, le chef du gouvernement aura réuni son conseil des ministres en matinée et dissous l'actuelle législature. C'est en après-midi qu'il devrait confirmer que les élections générales auront lieu le 30 novembre. L'allocution qu'il prononcera en soirée devant ses partisans de la capita-

le constituera son premier vrai discours électoral. Les militants déboursent 200 \$ chacun pour prendre part à ce cocktail de financement, une activité annuelle qui revêt cette année une importance bien particulière. Le jour 1 de la campagne électorale, le chef libéral se trouvera de son côté à Montréal. Une assemblée partisane est inscrite à son programme. Aujourd'hui, le chef du gouvernement complétera sa « tournée des régions » amorcée le 24 août dernier en Abitibi. Lucien Bouchard se rendra sur la Côte-Nord où il devrait — comme il l'a fait tout au long de ces deux derniers mois — annoncer la participation de son gouvernement à un investissement privé.

### AVORTEMENT

## Inquiets mais déterminés

### Morgentaler presse le gouvernement Chrétien de garantir la sécurité des médecins

TORONTO (PC) — Les médecins qui pratiquent des avortements craignent souvent pour leur vie et méritent l'expression de l'appui de tous les niveaux de gouvernement, sous la forme d'une condamnation des actes « terroristes », affirme le Dr Henry Morgentaler.

Le célèbre médecin a mis le premier ministre Jean Chrétien au défi de déclarer que les droits des femmes à l'avortement sont « menacés par un complot criminel » et d'enjoindre les services gouvernementaux appropriés et les forces de police « de tout faire pour protéger les médecins qui assurent ces services ».

À Ottawa, la ministre de la Justice, Anne McLellan, a indiqué que son gouvernement est déterminé à retrouver le tireur isolé qui a tué un médecin de Buffalo, dans l'État de New York, vendredi dernier.

« J'ai donné instruction à mon ministre de faire tout ce qu'il peut, y compris fournir des ressources additionnelles, pour coopérer avec les autorités américaines afin de mettre un terme à cette horrible violence », a dit le ministre.

Le Dr Morgentaler, qui a renversé la loi canadienne anti-avortement en 1988, était accompagné à sa clinique de Toronto de partisans du libre choix au cours de la conférence de presse qu'il a donnée hier, le jour même où était célébré un service funéraire à la mémoire du docteur Barnett Slepian.

Le gynécologue-obstétricien américain a été tué à son domicile, vendredi. « C'est de toute évidence un acte terroriste criminel conçu pour faire peur à ceux qui pratiquent des avortements », a déclaré le Dr Morgentaler.

Il s'agit du quatrième cas en cinq ans où un médecin pratiquant des avortements est victime d'une attaque. Les trois premiers incidents sont survenus au Canada. Les autres médecins visés ont survécu. Tous ces incidents sont survenus aux alentours du jour du Souvenir, le 11 novembre.

Les forces de police canadiennes et américaines enquêtent actuellement sur l'hypothèse voulant que l'assassin du Dr Slepian soit un Canadien.

Toujours selon le Dr Morgentaler, le camp anti-avortement est, d'une façon ou d'une autre, derrière les attaques contre les médecins.

« Il doit avoir eu l'aide de gens de la place, en mesure de lui dire qui sont les médecins qui pratiquent des avortements et qui devraient être tués », a-t-il dit.

Jim Hughes, le président de Campaign Life, affirme que le tireur isolé qui a abattu le Dr Slepian n'est pas membre du mouvement pro-vie. « J'espère qu'il sera rapidement interpellé par la police. Nous sommes horrifiés. Une fois de plus, nous sommes forcés de nous défendre. »

Les partisans du libre choix en ma-

tière d'avortement soutiennent qu'il a fallu le décès d'un médecin américain pratiquant des avortements pour sensibiliser la police qui enquête sur les attaques de tireurs isolés au Canada.

Un groupe de travail, formé de policiers canadiens et américains, enquête sur ces incidents depuis novembre 1997, mais le camp pro-choix soutient que leur travail avance trop lentement, parce qu'ils n'ont pas pris l'affaire suffisamment au sérieux.

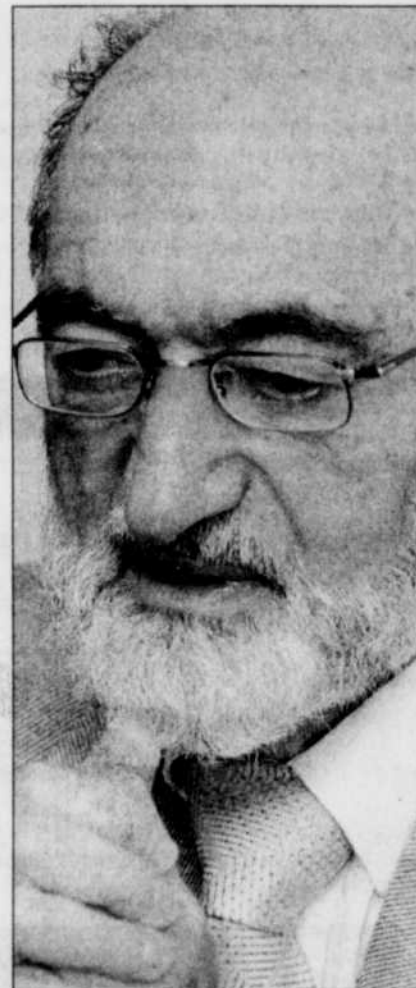
« Nous appelons le gouvernement, à tous les niveaux, à en faire une priorité absolue », a déclaré Carolyn Egan, de la Coalition ontarienne pour les cliniques d'avortement.

L'Association médicale canadienne a fait savoir qu'elle versera jusqu'à 250 000 \$ de récompense pour toute information conduisant à l'arrestation et à la condamnation de l'individu responsable.

Le Dr Morgentaler a fait remarquer que les médecins qui pratiquent des avortements le font dans « un climat de peur ». Il a ajouté ne pas connaître de médecins qui auraient cessé de pratiquer des avortements à cause des attaques contre des médecins, mais il craint que des médecins plus jeunes ne veuillent pas commencer à pratiquer d'avortements, pour des motifs de sécurité.

AUTRE TEXTE

Le FBI enquête Page A 15



Le Dr Henri Morgentaler.

## Régent Sioui blanchi

RÉGIS BOUCHARD  
Le Droit

HULL — Le secrétaire général du gouvernement de la nation indienne d'Amérique du Nord, Regent Sioui, a été acquitté hier, des accusations de complot et de fraude qui pesaient sur lui.

La juge Louise Turpin de la cour du Québec, a estimé que la couronne ne lui avait pas présenté une preuve hors de tout doute raisonnable à l'effet que M. Sioui était partie au stratagème par lequel des individus, qu'ils soient Indiens ou non, se voyaient remettre, moyennant des montants variant entre 6 000 \$ et 10 000 \$, une carte d'identité de la nation indienne.

Cette carte, selon Paul Crêtes qui se chargeait du recrutement, leur ouvrait toutes grandes les portes du marché du travail aux États-Unis. « Je suis très heureux et fier du résultat. Nous savions que nous menions des activités culturelles et historiques reflétant les luttes de la nation indienne », a dit M. Sioui qui déplore que des incidents de cette nature viennent miner le travail de son organisme. « Heureusement, la décision de la juge Turpin vient redonner de la crédibilité à notre organisme ».

À l'occasion de son témoignage, M. Sioui avait expliqué ne jamais avoir été au courant des tractations que menait, à son insu, Paul Crêtes qui agissait comme registraire du gouvernement de la nation indienne.

Par l'intermédiaire d'une petite annonce dans les journaux, des individus se sont présentés au bureau de M. Crêtes à Gatineau afin d'obtenir le passeport indien et la petite carte verte leur donnant le droit de travailler chez nos voisins du Sud.

## Le raffinement suprême est désormais à votre portée.



L'Acura RL

Taux préférentiel de financement de **2,8%** à l'achat. — Location de

548 \$/mois*	Acompte de 7 975 \$
722 \$/mois*	0 \$ comptant

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

OFFRES DE FINANCEMENT ET DE LOCATION-BAIL D'UNE DURÉE LIMITÉE portant sur une Acura RL (modèle KA965W) 1998 neuve et faites par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. seulement. † Financement sans limite au taux de 2,8% S.A.C. Termes de 24 à 48 mois. Exemple : 40 000 \$ - mensualité de 581,84 \$ pendant 48 mois ; coût de l'emprunt de 2 328,32 \$ ; coût total de 42 328,32 \$. Acompte exigible s'il y a lieu. Transport et préparation (850 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. \* Mensualité de location de 548 \$ / 722 \$ pendant 48 mois. S.A.C. Acompte ou échange équivalent de 7 975 \$ / 0 \$ et première mensualité exigibles. Coût total de location : 34 279 \$ / 34 656 \$. Franchise de 96 000 km (frais de 10 ¢ le kilomètre excédentaire). Transport et préparation (850 \$) inclus ; taxes, immatriculation et assurance en sus. Option d'achat au terme de la location-bail offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. PDSF de 35 000 \$ ; transport et préparation (850 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Acura. Et pour plus d'information sur l'Acura RL, composez le 1 888 9-ACURA-9.

## **Le NOUVEAU Fonds Desjardins Europe**

Vous désirez maximiser vos rendements? Rien ne vaut la diversification géographique de vos placements. Admissible en partie au REER, le nouveau Fonds Desjardins Europe vous fait profiter pleinement de la croissance économique internationale. Et avec l'instauration d'une monnaie unique en Europe le 1<sup>er</sup> janvier 1999, voilà une occasion historique à ne pas manquer. Vous visez loin? Parfait. Vos placements n'ont plus de frontières.

***Avec l'Europe, mes placements  
n'ont plus de frontières!***

Desjardins va de l'avant  
pour 5 millions de membres en mouvement.

[www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)



**Desjardins**

Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible dans les succursales de la Fiducie Desjardins et dans les caisses Desjardins seulement là où l'autorité compétente a accordé son visa. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur liquidative par part et le rendement du capital investi fluctuent.

## Le Saguenay résiste

CHICOUTIMI (Le Quotidien) — Les camionneurs du Saguenay ont catégoriquement refusé de reprendre le travail hier après-midi de telle sorte que le barrage routier du boulevard Talbot à Laterrière est maintenu.

Si rien n'a changé pendant la nuit, le blocus routier se poursuivra pendant toute la journée d'aujourd'hui. Il faut dire que les dirigeants de la CSD qui représente le Syndicat des routiers autonomes ainsi que ceux de l'Association nationale des camionneurs artisans ont une bonne pente à remonter pour gagner la confiance des camionneurs.

### PAS DE VOTE

Ces derniers n'ont surtout pas apprécié le fait que les dirigeants des deux organisations aient signé une entente avec le gouvernement du Québec sans la soumettre au vote. De plus, ils n'ont jamais reçu une copie de l'entente en question.

Selon Michael Glazier, conseiller syndical à la CSD et responsable du blocus du boulevard Talbot, le mécontentement des camionneurs est surtout relié au fait que l'entente intervenue ne rapporte pas immédiatement.

## CRISE DU CAMIONNAGE

# Entente ratifiée

NORMAND DELISLE  
Presse Canadienne

■ QUÉBEC — Une entente proposée par le gouvernement du Québec a été acceptée hier par les deux principales associations de camionneurs artisans du Québec.

La nouvelle a été annoncée par François Vaudreuil, président de la CSD, une centrale syndicale à laquelle sont affiliés les 500 membres du Syndicat des routiers autonomes du Québec, et par Jean-Pierre Garant, président des 4000 membres de l'Association nationale des camionneurs artisans Inc. (ANCAI). L'entente vise à créer un comité de trois experts qui analyseront le statut de camionneur artisan au Québec et proposeront des solutions pour améliorer les conditions de travail de ces camionneurs. Le rapport de ces experts est attendu pour le premier mars 1999.

Entre-temps, les barrages routiers mis en place par les camionneurs mécontents devraient être levés afin de garantir aux automobilistes la liberté de circulation sur les routes du Québec.

« Si jamais la situation s'envenime et que des gens voulaient empêcher

l'exercice de notre droit d'association, les camionneurs n'hésiteront pas à recourir de nouveau à des moyens », a toutefois averti M. Vaudreuil.

Il a rappelé que les camionneurs artisans, c'est-à-dire ceux qui possèdent et conduisent eux-mêmes leur propre véhicule, connaissent des conditions de travail misérables: ils administrent une microentreprise qui exige plus de 60 heures de travail par semaine pour un salaire réel parfois aussi bas que 4,72 \$ l'heure. La proposition gouvernementale que les camionneurs artisans ont entérinée hier précise que le groupe d'experts proposera au plus tard le premier mars des voies de solution. Le ministre s'engage pour sa part à « recevoir le rapport du comité d'experts et à mettre en place, en fonction des consensus qui se seront dégagés, les mesures requises pour le premier janvier de l'an 2000 ».

### Les camionneurs artisans connaissent des conditions misérables

## La manifestation a bloqué... les lignes téléphoniques de la SQ

### Le public «voulait savoir»

CLAUDETTE SAMSON  
Le Soleil

QUÉBEC — Le blocage partiel de l'autoroute 20 par les camionneurs indépendants, hier, dans le secteur de Saint-Nicolas, s'est déroulé sans anicroche majeure, mais des déclarations de l'animateur de radio Robert Gillet ont donné des sueurs froides aux policiers de la Sûreté du Québec.

À un certain moment, l'animateur a invité ses auditeurs à téléphoner au numéro d'urgence du service policier à Québec pour se plaindre de la situation, a mentionné l'agent Richard Gagné, des relations publiques.

Cet appel à tous a eu pour effet d'engorger totalement les lignes d'urgence de la SQ pendant une demi-heure, jusqu'à ce que l'agent Gagné intervienne en ondes pour expliquer le problème.

C'est que la SQ du poste de Québec dessert 16 Municipalités régionales de comté, qui ne sont pas toutes desservies par le numéro d'urgence 9-1-1. Le numéro auquel téléphonaient les au-

diteurs est réservé aux véritables urgences, aux demandes d'interventions policières immédiates. Il ne doit pas servir à formuler des plaintes ou faire des commentaires; il y a d'autres lignes pour ça, précise l'agent Gagné.

### PEU D'ANICROCHES

Outre cet incident parallèle, peu d'ancroches sont survenues sur le terrain même de la protestation, du moins sur la Rive-Sud de Québec.

À un certain moment, un automobiliste a décidé de bloquer la voie de gauche, sur laquelle continuait de s'effectuer la circulation automobile. Il a fallu une dizaine de minutes avant qu'il n'accepte de circuler.

Un léger accrochage s'est aussi produit entre deux voitures, mais personne n'a été blessé.

Dans l'ensemble, les automobilistes faisaient preuve de patience, alors qu'ils circulaient au ralenti à côté des camions immobilisés sur plusieurs kilomètres. Personne n'a été arrêté, et les camionneurs ont commencé à lever le siège peu avant midi.

## PLACEMENT SÛR ET GARANTI

# NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

**4,00 %**

An 1

### OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

Émission 54

Encaissables en tout temps

**4,50 %**

An 1

### OBLIGATIONS À PRIME DU CANADA

Émission 3

Encaissables une fois l'an

Taux d'intérêt composé de 4,75 % pour les titres détenus pendant 3 ans

**4,75 %**

An 2

**5,00 %**

An 3

## DES PLACEMENTS SÛRS OFFRANT DÉSORMAIS PLUS DE CHOIX ET PLUS D'OPTIONS

Les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada constituent un placement idéal pour mettre une partie de son portefeuille à l'abri de tout risque. Cette année, nous lançons l'Obligation à prime du Canada, une obligation vous offrant un taux d'intérêt plus élevé que l'Obligation d'épargne du Canada, tout en vous donnant la possibilité de l'encaisser une fois l'an, à la date anniversaire. Les Obligations d'épargne du Canada traditionnelles sont toujours aussi flexibles et demeurent encaissables en tout temps. Vous pouvez acheter une obligation pour aussi peu que 100 \$.

L'Obligation d'épargne du Canada traditionnelle et l'Obligation à prime du Canada sont garanties à 100 % par le gouvernement du Canada, et ne comportent aucuns frais de gestion.

Cette année, vous aurez aussi la possibilité de transférer vos obligations sans frais dans un REER ou dans un FERR. Les Nouvelles Obligations d'épargne du Canada : plus de choix et d'options que jamais !

Les émissions 54 et 3 sont en vente dès aujourd'hui et jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 1998, partout où vous effectuez vos transactions bancaires ou financières.

NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE.

Canada

Pour obtenir des renseignements additionnels, composez le **1 800 575-5151** ou visitez notre site Web à [www.cis-pec.gc.ca](http://www.cis-pec.gc.ca)

## Déjà une pub contestée

MONTREAL (PC) — Le Parti libéral du Québec (PLQ) accuse le Parti québécois (PQ) de piger dans le budget du ministère de la Santé pour faire de la publicité partisane et demande au directeur général des élections du Québec d'intervenir.

Selon l'avocat Joel Gauthier, président de la commission de l'animation et organisation du Parti libéral, certaines capsules publicitaires financées par le ministère « reprennent exactement les arguments péquistes présentés dans le document « On se donne des nouvelles », document partisan qui se targue d'être le bilan du gouvernement du Parti québécois. »

Le Parti libéral considère indécent que Lucien Bouchard cautionne l'utilisation de quatre millions de dollars à d'autres fins que l'amélioration des soins aux malades.

Dans leur réclamation, les libéraux demandent au Parti québécois de rembourser aux contribuables les sommes ainsi dépensées.

## Le RAP en sera

MONTREAL (PC) — Dénouant l'unanimité des principaux partis politiques québécois en faveur du néolibéralisme, le Rassemblement pour l'alternative politique (RAP) promet de se faire le défenseur d'un véritable discours de gauche durant les prochaines élections provinciales. Se donnant jusqu'à son congrès spécial, qui se tiendra à Montréal les 7 et 8 novembre, pour établir ses orientations politiques et stratégiques, le RAP a déjà affiché en partie ses couleurs, hier, par la voix de son retentissant chef de file, Michel Chartrand, en s'engageant à promouvoir « la pauvreté zéro » plutôt que le « déficit zéro », notamment par l'établissement d'un « revenu de citoyenneté ».

Durant leur congrès spécial, les quelque 250 délégués élaboreront leur projet politique et lui donneront la forme d'un manifeste qui en appellera à l'union des forces de la gauche indépendantiste. Ils détermineront dans un deuxième temps la forme de leur engagement dans les prochaines élections au Québec.

Les membres du mouvement avaient reporté à plus tard, lors de leur congrès de fondation à la fin du mois de mai, sa transformation en véritable parti politique. Le Comité national de coordination a déclaré hier qu'une telle décision demeurait envisageable bien que peu probable du fait des délais extrêmement courts (six jours) dont disposerait le nouveau parti. Parmi les autres moyens d'action envisageables, le Comité évoque la constitution d'une coalition électorale avec d'autres forces progressistes, l'appui de candidats progressistes indépendants ou l'appel à l'annulation du vote.

## Vedettes libérales

MONTREAL (PC) — Trois autres candidats sont venus s'ajouter hier à l'équipe du Parti libéral du Québec: Yvon Marcoux dans Vaudreuil, François Macerola dans Vimont et Line Beauchamp dans Sauvé.

Pendant deux ans, jusqu'en 1988, M. Marcoux a été président du conseil et chef de la direction de la Société générale de financement du Québec. Il a occupé des postes de commande à la Banque Laurentienne et à la Banque Nationale et a été secrétaire adjoint du Conseil du trésor et sous-ministre adjoint des Affaires municipales de 1970 à 1978.

Pour sa part, François Macerola, était, jusqu'à vendredi, directeur général de Téléfilm Canada depuis plus de trois ans. De son côté, la candidate Line Beauchamp était directrice de Pro-Est, une société de promotion et de concertation socio-économique de l'Est de Montréal. Elle avait auparavant dirigé la station de radio communautaire francophone montréalaise, CIBL-FM.

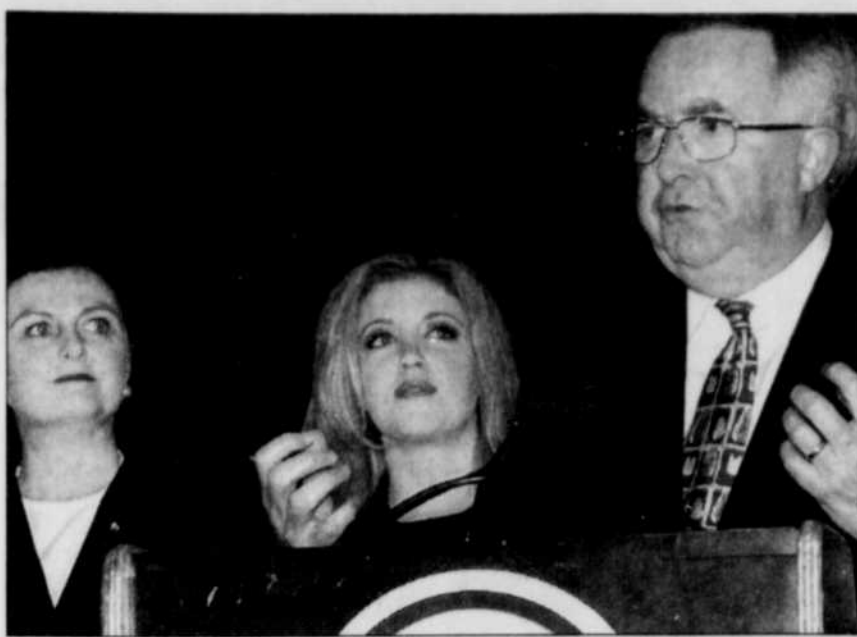
**L'OPÉRA**  
DÉJEUNER FRUITÉ  
STEAK A1 SUR LE GRIL

**2 pour 1**  
SUR NOS BROCHETTES  
DE FRUITS DE MER,  
DE BOEUF, DE SOUVLAKI  
ET DE POULET

Bar salon L'OPÉRA  
Spécial 5 à 7  
crudités!

**VIDÉO POKER**  
Ouvert jusqu'à 23 h

3285, ch. Sainte-Foy (angle Duplessis)  
**654-0019**



**L'ancien ministre conservateur John Crosbie croit que les adversaires de Joe Clark devraient « faire la chose honorable » et abandonner la course à la direction du Parti progressiste-conservateur. Joe Clark a recueilli près de 49 % du vote lors du premier tour de la course à la direction du parti, la fin de semaine dernière. Mais ce chiffre était insuffisant pour donner la victoire à M. Clark. Les candidats disposent de trois semaines additionnelles pour faire campagne avant la tenue du deuxième tour, le 14 novembre. M. Crosbie a souligné que les conservateurs sont déjà endettés de millions de dollars et que ces semaines supplémentaires sont une dépense inutile. Lors du vote du 14 novembre, M. Clark fera face à au moins deux adversaires: Hugh Segal, ancien conseiller de Brian Mulroney et David Orchard, connu pour sa position anti libre-échange.**

## «Baiser de Judas» L'opposition accuse Chrétien de nuire à la campagne de Charest

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien a donné le « baiser de Judas » au chef libéral Jean Charest à la veille de la campagne électorale au Québec en laissant entendre que la porte était fermée à un renouveau du fédéralisme, a déclaré hier le député conservateur André Bachand.

Selon M. Bachand, pour des raisons qu'il comprend mal, il semble que M. Chrétien essaie de saboter la campagne de M. Charest en jouant les provinces les unes contre les autres. « Avec toutes les déclarations du premier ministre, est-ce que le gouvernement libéral ne se rend pas compte qu'il est en train de donner le baiser de Judas au chef des forces fédéralistes au Québec? »

Il avait été entendu que les libéraux fédéraux ne devaient pas faire de vagues pendant la campagne électorale, de peur de nuire aux libéraux de Jean Charest. M. Bachand ne comprend pas pourquoi M. Chrétien a brisé ce mot d'ordre. L'explication qu'il donne, c'est que M. Chrétien cherche à « diviser » le vote au Québec, un jeu « dangereux ».

Dans une entrevue accordée à *La Presse* samedi, M. Chrétien affirmait que son gouvernement avait satisfait les demandes traditionnelles du Québec et que l'enchéassement du caracté-

re unique du Québec, quoique « préférable », n'était pas une nécessité.

Perplexe, le chef de l'opposition Preston Manning s'est demandé pourquoi M. Chrétien faisait de tels commentaires à la veille des élections au Québec et s'il fermait la porte à une réforme de la fédération, à une entente sur l'union sociale et à la Déclaration de Calgary.

En l'absence de M. Chrétien aux Communies, c'est le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion qui a tenté de réparer les pots cassés. « Le premier ministre n'a jamais dit que la réforme de la fédération n'était pas une option », a-t-il dit. Pour lui, le premier ministre vise surtout des « changements concrets », dont une entente sur l'union sociale.

Le ministre a souligné que l'élection d'un gouvernement libéral à Québec favoriserait des « améliorations » au fédéralisme.

Le chef bloquiste, Gilles Duceppe, estime que M. Chrétien est aveugle s'il croit que toutes les demandes du Québec ont été acceptées. Il a rappelé que le Québec n'était pas encore signataire de la Constitution de 1982. La chef du NPD, Alexa McDonough, croit que la stratégie de M. Chrétien « envoie le message que le statu quo est là pour durer ».

**HÔTEL LE PETIT MANOIR DU CASINO**

**Prêt, pas prêt, PARTY de Noël**  
vivez la magie du Casino avec votre groupe.  
En tout confort et toute sécurité.

À partir de **52\$** pers. occ. double, transport par autobus aller et retour, le souper de Noël, accès VIP au Casino de Charlevoix et petit déjeuner inclus. Disponible à compter du 1er novembre 1998. Certaines conditions s'appliquent. Valable pour un groupe de 40 personnes et plus. 76 chambres disponibles. Ajoutez 10\$/pers. pour chambre avec vue sur le fleuve.

**169, chemin des Falaises, Pointe-au-Pic G0T 1M0**  
Réservation: 1 800 618-2112, téléc.: (418) 665-4092

**«SUPER PROMOTION»**

Payable dans un an\*

**Formation gratuite**  
**Soutien technique GRATUIT 7 jours sur 7**  
**Livraison et installation**

**Processeur 300 Mhz**  
Moniteur 14 po inclus  
• 32 Mo SDRAM  
• Carte mère chipset Intel  
• Disque dur 2.5 Gb Quantum UDMA  
• CARTE VIDÉO S3 3D 64 BITS 2 Mo  
• CD-ROM 24X  
• Carte de son 16 bits comp. SB  
• Haut-parleurs 100 watts amplifiés  
• Clavier Win 98 fr. 104 touches  
• Souris compatible Microsoft  
• Boîtier Medium Tour 250 watts  
• Lecteur 3 1/2 1.44 Mo Panasonic

**Pentium II 333 Mhz MMX**  
Moniteur 14 po inclus  
• 32 Mo SDRAM  
• Carte mère 440LX Intel  
• Disque dur 3.2 Gb Fujitsu UDMA  
• CARTE VIDÉO S3 Virge 2Mo  
• CD-ROM 24X  
• Carte de son 16 bits comp. SB  
• Haut-parleurs 100 watts amplifiés  
• Clavier Win 95 bilingue P2 104 touches  
• Souris compatible Microsoft P2 + tops  
• Boîtier Medium Tour ATX  
• Lecteur 3 1/2 1.44 Mo Panasonic

**897\$ 36\$/mois\* 53\$/mois\* 1297\$**

\* Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Détails en magasin.  
\*\* Pour une période limitée.

**sélectronic**

• 600, Belvédère, (888) 687-4545  
• Place de la Cité (porte no 5) 658-4535

**OUVERT 7 JOURS**

## Trêve électorale Pas de mouvement de pression en vue des centrales syndicales

MONTREAL (PC) — Les trois centrales syndicales n'adopteront pas de moyens de pression dans le secteur public pendant la campagne électorale.

Le secrétaire général de la FTQ Henri Massé s'est montré plus clair que jamais à ce sujet, hier, à l'issue d'une rencontre que la FTQ, la CSN et la CEQ ont eue avec le premier ministre Lucien Bouchard, à ses bureaux de Montréal.

« Il n'est pas question de moyens de pression au niveau de la campagne », a catégoriquement affirmé M. Massé. La présidente de la CEQ Lorraine Pagé a cependant pris soin d'indiquer qu'il n'avait pas été question, avec M. Bouchard, de l'éventualité ou non de recourir à des moyens de pression en pleine campagne. « Nous n'avons pas parlé nommément de moyens de pression. »

La CEQ songeait à une journée d'étude, elle qui a déjà manifesté pour l'équité salariale, en fin de semaine dernière. Toutefois, les membres n'ont pas décidé quand ils tiendraient cette journée, a précisé Mme Pagé.

Jusqu'ici, les centrales avaient seulement affirmé qu'elles n'étaient pas rendues à parler de moyens de pression, ajoutant qu'elles voulaient d'abord rencontrer le premier ministre Bouchard, essentiellement pour le persuader de commencer les négociations non pas seulement à la table cen-

trale — ce à quoi Lucien Bouchard s'était déjà engagé — mais aussi aux tables sectorielles. À ces tables du secteur de la santé et de l'éducation, par exemple, sont discutées des clauses complexes comme le fardeau de tâche et le niveau de l'effectif.

Le premier ministre Bouchard a déjà acquiescé à un certain réajustement des salaires, en s'inspirant de ce qui avait été octroyé dans le secteur privé. Les conventions collectives dans le secteur public sont échues depuis le 30 juin 1998.

De son côté, le premier ministre Bouchard a réitéré la position de son gouvernement, énoncée il y a plusieurs jours. Il a souligné le fait que « le climat n'est pas propice » à négocier avec les 300 000 employés de l'État en pleine campagne électorale et que le gouvernement n'aurait de toute façon pas la disponibilité pour de si laborieuses négociations.

Il a répété qu'il ne comptait pas imposer d'autre récupération salariale, comme cela avait été le cas lors de la dernière ronde. « Nous reconnaissons que les employés du secteur public et parapublic ont fait des efforts remarquables pour nous permettre d'assainir les finances publiques. » Il compte néanmoins obtenir plus de flexibilité pour mener à bien les réformes de la santé et de l'éducation, déjà entreprises.

### EN BREF

MATANE ET BAIE-COMEAU

## Deux autres candidats pour le PLQ

André Otis, de Matane, a officiellement déposé son bulletin de candidature dimanche comme candidat du Parti libéral du Québec dans Matane. À l'occasion du brunch-bénéfice de l'Association libérale provinciale du comté en présence d'une cinquantaine de militants et de sympathisants, M. Otis est conseiller municipal à Matane depuis 1993 et directeur cadre de l'action communautaire au CLSC de Matane où il œuvre depuis 1975. Par ailleurs, le PLQ a choisi Paul Fournier, un ancien commissaire in-

dustriel de Baie-Comeau, comme candidat dans Saguenay aux prochaines élections provinciales. L'autre candidat à l'investiture, Marc Forest, a dû retirer sa candidature car il fera face au début novembre à une poursuite de 1,6 million \$ d'un groupe de médecins qui projetaient d'ouvrir une polyclinique médicale sur les terrains de l'hôpital de Baie-Comeau. Fournier aura pour adversaire le candidat de l'Action démocratique Armand Maltais et le député sortant, le péquiste Gabriel-Yvan Gagnon. R.P. et S.P.

**130,000**  
véhicules ne rouillent plus  
parce qu'ils sont traités tous les ans de la bonne manière avec le bon produit.

• L'antirouille Métropolitain est mis au point avec l'aide des chercheurs du CRIQ.  
(Centre de recherche industrielle du Québec)

• L'antirouille Métropolitain est spécialement conçu pour faire face aux rudes conditions climatiques de nos régions.

\* Garantie à vie sans frais supplémentaires pour véhicules usagés de 3 ans et moins et 60,000km et moins. Hâtez-vous cette offre est pour un temps limité.

Capot avant  
Intérieur des pare-chocs  
Intérieur des ailes et fausses ailes avant  
Les bas de caisses  
Ailes et fausses ailes arrière  
Dessous de la voiture au complet  
Malle arrière, bas des ailes et partie du couvercle

**TRAITEMENT COMPLET POUR SEULEMENT 64<sup>95</sup> + taxes**

**ANTIROUILLE METROPOLITAIN?**

Grouille avant que ça rouille!

Québec: 418 687-5660  
2655, boul. Wilfrid-Hamel  
Lévis: 418 833-3411  
3760, boul. de-la-Rive-Sud

\* Sur approbation du gérant de la succursale. [www.antirouille.com](http://www.antirouille.com)

## La surchauffe des freins a causé l'écrasement de l'avion de Propair

■ OTTAWA (PC) — Tout indique que l'écrasement de l'avion de la compagnie Propair à Mirabel, le 18 juin, qui avait fait 11 victimes, est attribuable à un incendie causé par la surchauffe des freins de l'appareil, révèle un rapport intermédiaire du Bureau de la sécurité des transports (BST) du Canada, rendu public hier.

Le rapport laisse entendre que Propair ne serait pas en cause, puisque ses équipes d'entretien et ses pilotes ont suivi les procédures prévues dans les manuels d'instruction. Le problème viendrait plutôt de la conception des freins qui équipaient l'avion utilisé par Propair, une entreprise de l'Abitibi.

Ce n'est pas la première fois que les Metroliner sont exposés à des déficiences avec leurs freins. «On compte, écrit le BST, de nombreux rapports de difficultés en service faisant état de freins surchauffés sur des Metroliner équipés du même type de freins que ceux qui étaient montés sur l'avion de Propair. Sept de ces rapports mentionnent des incendies, ou des pneus, des composants ou des systèmes de bord ayant brûlé.»

Chauffés à blanc, les freins du train d'atterrissage gauche de l'avion de Propair ont probablement causé l'incendie, indique le BST. Le feu s'est déclenché quand le train est entré dans son logement situé dans la nacelle du moteur de l'appareil. Les conduites qui s'y trou-



L'appareil accidenté.

vent ont fondu et le liquide hydraulique s'est enflammé.

Les freins avaient chauffé au décollage, parce qu'un des freins exerçait de la friction sur la roue gauche.

Après s'être envolé de l'aéroport de Dorval, le matin du 18 juin, les deux pilotes avaient constaté une panne du système hydraulique de l'appareil et, par la suite, un incendie du côté gauche de l'avion. Lors de l'atterrissage, une aile s'est détachée et l'avion s'est écrasé en bordure d'une piste de l'aéroport, tuant sur le coup les 11 occupants du Metroliner. Il s'agit du pire accident aérien à se produire à Mirabel.

Le président de Propair, Jean Pronovost, a affirmé que le rapport démontrait que la cause de l'écrasement «n'est pas une question d'entretien».

«C'est un problème de conception (de l'avion). Ce n'est pas normal qu'un frein mette le feu comme cela. Ils (le BST) ont fait analyser les plaquettes de frein et ils disent qu'ils étaient au-delà de 600 degrés.»

De son côté, le manufacturier des Metroliner, la compagnie américaine Fairchild, a expliqué, par l'intermédiaire d'un porte-parole, qu'il allait étudier les conclusions de l'enquête et qu'il prendrait les mesures appropriées par la suite.

Selon le BST, les pilotes ont suivi «la procédure d'urgence figurant dans le manuel de vol de l'avion» lorsqu'ils ont constaté, 13 minutes après le décollage, qu'un voyant d'urgence s'était allumé pour signaler une surchauffe dans l'aile gauche de l'avion.

## RECHERCHES

# Les universités veulent plus d'argent Coupes de 1 milliard depuis 5 ans

HUGUETTE YOUNG  
Presse Canadienne

OTTAWA — La recherche universitaire au Canada est «anémique».

C'est le cri de cœur lancé hier par une coalition d'organismes oeuvrant dans le domaine de l'éducation.

Selon le président de l'Association des universités et collèges du Canada, Robert Giroux, le fossé qui sépare le Canada de ses principaux concurrents en matière de recherche universitaire ne cesse de grandir. À preuve, les subventions aux universités ont baissé de 1 milliard \$ au cours des cinq dernières années, a-t-il fait valoir.

«Ces coupes se traduisent par une baisse réelle de financement de 23%, soit environ 1500 \$ par étudiant», a-t-il déploré hier devant le comité permanent des Finances qui tient des consultations prébudgétaires.

Il note également que la subvention moyenne de recherche est de 73 500 \$ au Canada, alors qu'elle est de 223 900 \$ aux États-Unis.

Dans ces circonstances, M. Giroux craint que le Canada trainera de la patte et qu'il aura de la difficulté à s'adapter à la société du savoir. Il faut renverser cette tendance, a-t-il affir-

mé. Réaliste, M. Giroux reconnaît que le budget fédéral de l'an dernier était consacré à l'éducation et qu'il faudra peut-être céder la place cette année au secteur de la santé.

«Nous ne croyons pas qu'il y aura un autre budget de l'éducation. La santé est une grande priorité. Mais nous voulons rappeler qu'une population productive est une population qui est scolarisée et en santé.»

**Prudent,  
Martin parle  
de surplus  
moindres  
que prévu**

Prudent, le ministre des Finances Paul Martin a déjà indiqué que le surplus serait moindre que prévu et qu'il favorisait des réductions d'impôt.

Pour M. Giroux, au lieu d'adopter des «baisses d'impôt symboliques» qui réduiraient à peine le fardeau

fiscal des pauvres, il serait préférable de verser 1 milliard \$ à l'éducation postsecondaire.

Il propose à M. Martin:

— de doubler le budget de recherche en sciences sociales et humaines;

— d'investir à long terme dans les instituts canadiens de recherche sur la santé;

— d'augmenter progressivement le budget du Conseil national des sciences de 50%;

— de doubler le budget des centres d'excellence.

## Sciences humaines réhabilitées

OTTAWA (PC) — Les détenteurs d'un diplôme en sciences humaines sont mieux placés pour obtenir un travail intéressant et bien payé que la plupart des étudiants dans d'autres disciplines.

Une étude du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, publiée hier, contredit ainsi une opinion répandue. Laquelle va de pair aussi avec la condescendance dont sont l'objet les étudiants en sciences humaines, de la part de leurs confrères qui ont choisi une spécialité.

### PROMOTION

Selon le document, établi par Robert Allen, de l'Université de Colombie-Britannique, ceux qui obtiennent un baccalauréat ès arts ont en fait de meilleures chances d'avancement.

D'après ce qu'a constaté M. Allen, ceux qui optent pour une profession spécialisée comme les soins infirmiers sont certes mieux payés en début de carrière.

Mais par la suite ils ont tendance à stagner, en termes de salaire et d'avancement, alors que les diplômés en sciences humaines progressent.

## Il faut accroître le taux de vaccination

OTTAWA (PC) — Les maladies infectieuses comme la poliomyélite, la diphtérie et la coqueluche pourraient à nouveau faire des ravages au Canada, à moins que les taux d'immunisation n'augmentent, préviennent des experts.

Une enquête du ministère de la Santé, effectuée l'an dernier, a révélé que plus de 20 % des enfants âgés de sept ans n'avaient pas reçu leur cinquième et dernière piqûre contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos.

Environ 85 % de tous les enfants canadiens reçoivent tous les vaccins dont ils ont besoin avant leur deuxième anniversaire, ce qui est nettement en dessous des 95 % obtenus dans les contrées nordiques, ont souligné des spécialistes, lors d'une conférence de presse.

### NOUVELLE MENACE

À cause de la résurgence de maladies infectieuses dans certains pays, notamment l'ex-Union soviétique, la vaccination des Canadiens est plus importante que jamais, disent-ils. Dans plusieurs parties du monde, ces maladies demeurent présentes sous forme d'épidémies, a affirmé Ronald Gold, porte-parole du programme canadien de sensibilisation à la vaccination.

Plusieurs cas de maladies infectieuses sont apparus récemment au Canada, alimentant les craintes des experts.

L'automne, c'est le temps de prendre des forces.



MAZDA B2500 SX 4 x 2 1998

- Distinction « Meilleure nouvelle camionnette 1998 » de l'AJAC
- Coussins de sécurité conducteur et passager avec interrupteur côté passager
- Toute nouvelle suspension et châssis 350 % plus rigide
- Direction à crémaillère avec assistance
- Freins antiblocage aux roues arrière
- Radiocassette AM/FM stéréo

L'offre de 0 % de financement est disponible à l'achat de tous les modèles de camionnettes de série B 1998 neufs.

ATTENTION : cette offre musclée sur les camionnettes Mazda de série B 1998 prend fin le 30 octobre 1998.

**0%**  
DE FINANCEMENT\*  
À L'ACHAT  
JUSQU'À 36 MOIS

OU ACHETEZ À PARTIR DE  
**13 998\$\***

Coup de foudre! Coup de fougue!



VISITEZ NOTRE SITE WEB : [www.mazda.ca](http://www.mazda.ca) - Informez-vous au sujet du programme universitaire et collégial Mazda pour les diplômés.

Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers. \*Le prix d'achat de 13 998 \$ est applicable à l'achat des camionnettes Mazda B2500 SX 4 x 2 1998 neuves, modèle XB058000, disponibles chez les concessionnaires participants à partir du 4 septembre 1998. L'offre d'une durée limitée disponible chez les concessionnaires participants. Sujet à l'approbation du crédit. Financement offert par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Exemple de financement à l'achat : 10 000 \$ au taux de 0,9%, 36 versements mensuels de 277,78 \$; coût d'emprunt de 0,00 \$; total à payer de 10 000 \$.

Immatriation, assurance et taxes en sus. Transport et préparation (1 100 \$) en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Approvisionnement et stock variables selon le concessionnaire. Aucune combinaison d'offres possible.

# LE MONDE

Avec le nouveau  
Fonds Desjardins Europe,  
vos placements  
n'ont plus de frontières.  
1 800 CAISSES Desjardins

## HONDURAS

### Le puissant Mitch

Le président hondurien Carlos Flores Facusse a déclenché, hier, l'état d'alerte et demandé aux habitants des zones côtières du Honduras de se réfugier à l'intérieur des terres en prévision de l'arrivée de Mitch, le plus puissant ouragan à sévir dans les Caraïbes depuis 1988. Mitch est devenu, hier, un ouragan de catégorie 5, avec des vents atteignant 285 km/h. Selon le service américain de météorologie, « malgré certaines fluctuations, Mitch devrait rester un ouragan très dangereux capable de provoquer des dégâts catastrophiques ». Avant de se diriger vers le Honduras, Mitch est passé près de la Jamaïque et des îles Caïmans. (AP)

## AFGHANISTAN

### Enquête Ben Laden

Au pouvoir en Afghanistan, les talibans ont ouvert une enquête judiciaire sur les accusations de terrorisme portées contre Oussama Ben Laden, considéré par les États-Unis comme le commanditaire des attentats antiaméricains de l'été en Afrique. Selon les Américains, le milliardaire saoudien exilé en Afghanistan serait le cerveau des attentats contre les ambassades américaines de Nairobi (Kenya) et Dar-es-salaam (Tanzanie) qui avaient fait 257 morts et des milliers de blessés le 7 août. (AP)

## AFRIQUE DU SUD

### L'ANC coupable

Parti au pouvoir de Nelson Mandela, le Congrès national africain (ANC) a commis des « violations graves des droits de l'homme » durant sa lutte contre le régime de la ségrégation raciale en Afrique du Sud, affirme la Commission vérité et réconciliation (TRC) dans un rapport devant être rendu public jeudi. L'ANC est accusé d'avoir commis des tortures, procédé à des exécutions sommaires dans les camps de l'exil et d'avoir joué un rôle actif dans les violences politiques survenues entre 1990 et 1994. L'ex-président Frederik De Klerk que la TRC met également en cause, a saisi la justice pour tenter de stopper la publication du rapport. (AFP)

## ÉTATS-UNIS

### Glenn s'installe

John Glenn est arrivé, hier soir, au centre spatial Kennedy de Cap Canaveral, d'où il doit s'envoler, jeudi, à bord de la navette Discovery avec six autres membres d'équipage. À 77 ans, le sénateur sera le plus vieux astronaute à se rendre dans l'espace. John Glenn, qui fut en 1962 le premier Américain à faire le tour de la Terre en orbite, participera à bord de Discovery à des expériences sur le processus de vieillissement. Il présente des similitudes avec les effets de l'apesanteur sur l'organisme, ce qui intéresse les chercheurs de la NASA. (AP)

## IRAK

### Des gaz mortels

Les résultats des tests chimiques réalisés par des laboratoires américains, suisses et français contredisent les affirmations de Bagdad selon lesquelles l'Irak n'a jamais équipé d'ogives avec du gaz de combat mortel, a affirmé, hier, le principal inspecteur de l'ONU pour le désarmement. Selon des diplomates occidentaux, le produit chimique détecté dans le test français pourrait être du gaz sarin ou du soman. (AFP)

## KOSOVO

### Repli des Serbes?

Des unités de l'armée yougoslave regagnaient leurs casernes, hier, au Kosovo et la police serbe levait des barrages, tandis que l'OTAN était en quête d'une stratégie permettant de maintenir la pression sur Slobodan Milosevic afin qu'il retire des forces de sécurité de la province avant ce soir. Le délai accordé au président yougoslave pour qu'il se conforme aux exigences internationales expire aujourd'hui, mais cette échéance ne comporte pas d'heure précise. Le Conseil de l'OTAN doit se réunir cet après-midi pour réexaminer la situation et décider de lever ou non sa menace de lancer des raids aériens en Yougoslavie. (AFP)

## LE TUEUR D'UN MÉDECIN AUX ÉTATS-UNIS

# Les recherches du FBI s'intensifient

■ WASHINGTON (d'après AFP) — Le Federal Bureau of Investigation (FBI) a offert, hier, 100 000 \$ US pour toute information permettant d'arrêter l'inconnu ayant tué à Amherst (État de New York) un médecin pratiquant des avortements, et a renforcé dans la région la sécurité de ces médecins.

Lors d'une conférence de presse télévisée, le FBI a indiqué que le meurtre, vendredi soir, de Barnett Slepian, 52 ans, présentait des « ressemblances » avec quatre autres attaques ayant depuis quatre ans blessé des médecins dans la région, dont trois au Canada.

Tous pratiquaient des avortements, tous ont été pris pour cible alors qu'ils se trouvaient chez eux, le tireur agissant de l'extérieur, à la même période de l'année, a précisé l'agent Bernard Tolbert.

Les enquêteurs ont précisé qu'ils ne disposaient pas, pour l'instant, d'un portrait du tueur, mais qu'ils enquêtaient sur la présence rapportée sur

place d'une voiture blanche, immatriculée au Canada.

Le chef de la police locale, John Askey, a, par ailleurs, indiqué que l'épouse de M. Slepian leur avait envoyé un fax quelques heures avant le meurtre, qu'elle-même avait reçu de la Fédération nationale pour l'avortement, incitant les médecins pratiquant des avortements à contacter leur police locale pour leur sécurité.

« Elle n'avait pas demandé d'aide », a précisé le chef Askey et « nous n'avons pas pris de mesures ». Depuis, « nous avons renforcé la sécurité localement et espérons qu'elle sera renforcée sur tout le territoire », a-t-il ajouté.

Enquête sur le meurtre du Dr Slepian est menée par la police locale, celle de l'État de N. Y. et le FBI, en collaboration avec la police canadienne.

Les funérailles du médecin, père de quatre fils âgés de 7 à 15 ans, ont eu lieu hier.

Des dizaines de gerbes de fleurs déposées devant son cabinet médical témoignaient du traumatisme créé par son meurtre, qui a relancé le débat sur l'avortement, toujours passionné aux États-Unis, 25 ans après sa légalisation. « Respectez la vie. Ne tuez pas les médecins », pouvait-on lire sur une banderole.

« C'est du terrorisme intérieur », a



Le Dr Barnett Slepian, en 1992.

dénoncé Gloria Feldt, présidente de l'association Planned Parenthood.

M. Slepian a été tué par un inconnu qui a tiré avec une carabine à travers la fenêtre de sa cuisine depuis les bois avoisinants. Le médecin a été atteint en pleine poitrine alors qu'il discutait avec sa femme et un de leurs fils.

Seul médecin pratiquant encore des avortements dans la ville de Buffalo (300 000 habitants), le Dr Slepian était, depuis des années, la cible des opposants à l'avortement qui, à plusieurs reprises, étaient venus manifester devant son cabinet et jusque devant son domicile. Il se savait menacé.

L'indignation est vive aux États-Unis après ce meurtre apparemment soigneusement préparé. Le nom du Dr nom figurait sur une liste noire d'« avorteurs » circulant sur Internet. D'autres noms y figurent en gris, ceux des médecins blessés par des militants antiavortement.

## Une Miss Croatie déchue



L'avocate de l'ex-Miss Croatie, la musulmane Lejla Sehic, ci-dessus, a indiqué, hier, qu'elle avait l'intention d'intenter une action en justice contre les organisateurs du concours. La jeune fille âgée de 22 ans, privée de son titre le 16 octobre, cinq jours après l'élection, pour « irrégularités » lors du vote, a été définitivement déchue, dimanche soir, lors d'une seconde élection au cours de laquelle le même jury qui l'avait choisie a donné la préférence à sa dauphine Ivana Petkovic. M<sup>e</sup> Alaburic a précisé qu'elle allait demander l'aide de la justice pour obtenir les règlements du concours auprès de son directeur Milan Seckovic, qui a été accusé d'avoir cédé à des pressions racistes quand il a décidé de retirer son titre à Lejla, musulmane dans une Croatie largement catholique. M<sup>e</sup> Alaburic a précisé qu'elle demanderait la restitution du titre à sa cliente, ainsi que des dommages et intérêts.

## Washington s'inquiète de Netanyahu et d'Arafat

WASHINGTON (AFP, AP) — Les États-Unis ont averti Israël et les Palestiniens, hier, de leur opposition à toute mesure unilatérale qu'ils seraient tentés de prendre dans la mise en oeuvre du processus de paix.

Cette mise en garde intervient alors que le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a affirmé que l'accord intérimaire de Wye Plantation ne posait pas de limites quant à l'extension des implantations juives.

De son côté, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, a indiqué qu'il conservait le droit de déclarer un État palestinien.

Le mémorandum de Wye Plantation signé par MM. Netanyahu et Arafat dispose qu'« aucune partie ne mettra en oeuvre ou ne prendra de mesure qui changerait le statut de la Cisjordanie et de la bande de Gaza, conformément à l'accord intérimaire », a déclaré le porte-parole du département d'État, James Rubin.

Par ailleurs, le département d'État a condamné le meurtre par balles d'un colon juif par des Palestiniens, hier, à Hébron, dans le sud de la Cisjordanie.

Le retrait militaire de Cisjordanie auquel Israël s'est engagé en signant l'accord de Wye Plantation coûtera 250 millions \$ US. En nette baisse par rapport aux estimations précédentes, ce chiffre devrait rassurer le Congrès des États-Unis: en effet, le président Bill Clinton s'est engagé à aider financièrement Israël à ce retrait. Cette somme couvre les mesures de sécurité supplémentaires autour des colonies juives de Cisjordanie, ainsi que la construction de 10 routes de contournement pour les colons et les frais d'évacuation de 10 bases militaires.

Le nouveau chef de la diplomatie de l'État hébreu Ariel Sharon retrouvera la semaine prochaine son homologue américain Madeleine Albright pour déterminer le montant exact de cette aide.

# Boris Eltsine de nouveau à l'écart

■ MOSCOU (AFP, AP) — L'annulation à la dernière minute d'une visite de Boris Eltsine à Vienne, aujourd'hui, pour un sommet Russie-Union européenne (UE) témoigne de l'aggravation de l'état de santé du président russe, dépressif et épuisé, selon ses médecins, et de moins en moins à même d'assurer ses fonctions.

M. Eltsine, 67 ans, victime de plusieurs incidents cardiaques et opéré pour un quintuple pontage coronarien, en novembre 1996, souffre d'asthénie et ses médecins lui ont interdit de se rendre à Vienne, a annoncé son porte-parole Dmitri Iakouchkine. C'est le premier ministre Evgueni Primakov qui représentera la Russie lors de ce sommet.

Lasthénie est caractérisée par une faiblesse générale physique et psychique et un état dépressif. Elle se manifeste chez le président par « une tension artérielle irrégulière et une tendance à se fatiguer très vite ».

Le conseil des médecins de M. Eltsine, réuni hier, a recommandé au maître du Kremlin de prendre des vacances. Le président se trouvait, hier, à Gorki-9, une de ses résidences de campagne près de Moscou où il passe de plus en plus de temps.

M. Eltsine sera probablement absent du Kremlin pendant deux semaines, a précisé le numéro 2 de l'administration présidentielle, Oleg Syssouiev.

La visite à Vienne, qui devait initialement durer deux jours, avait déjà été écourtée de 24 heures en raison d'une broncho-trachéite contractée par M. Eltsine, avant d'être annulée. Ce déplacement était censé être un test de

l'état de santé du président.

Lors de sa dernière visite à l'étranger, les 11 et 12 octobre, en Asie centrale, le président avait donné une piètre image de lui-même, trébuchant devant les caméras lors d'une cérémonie officielle à Tachkent, et portant un toast incongru « aux magasins » de la capitale ouzbèke. Le lendemain, il avait dû écourter une visite officielle au Kazakhstan.

Vendredi, Eltsine était apparu à la télé en mauvaise forme. Afin de préserver les apparences, le Kremlin avait tenu à maintenir le voyage à Vienne jusqu'à la dernière minute, en dépit des conseils des médecins.

L'annonce de cette énième maladie d'Eltsine ne fait que conforter ses adversaires politiques qui estiment ce dernier inapte physiquement et intellectuellement à diriger la Russie.

Les candidats potentiels à l'élection présidentielle de 2000, comme le maire de Moscou, Youri Loujkov, le chef du Parti communiste, Guénadi Ziouganov, et l'ex-général Alexandre Lebed se préparent à un scrutin anticipé.

Depuis sa réélection à la présidence en 1996, Eltsine a accumulé les pneumonies, bronchites, refroidissements qui l'ont laissé de longs mois loin du Kremlin.

Le président de la Russie souffre d'asthénie

## Poursuite du bras de fer juridique contre Pinochet

LONDRES (d'après AFP) — Les avocats d'Augusto Pinochet ont poursuivi leur bataille pour faire libérer au plus vite l'ancien dictateur chilien, hier, devant la Haute cour de Londres, mais leurs chances d'obtenir une libération imminente paraissent faibles.

Le président de la cour a prévenu que sa décision ne serait pas rendue, hier, et que les auditions continueraient aujourd'hui, la cour réservant son jugement pour « une date ultérieure », quand elles seront terminées.

La présence près de Londres d'un avion sanitaire chilien, arrivé samedi sur la base aérienne de la Royal Air Force (RAF) de Brize Norton, avait relancé les rumeurs sur une prochaine libération de M. Pinochet.

Entre-temps, les autorités suisses ont émis une requête d'extradition de Pinochet qui doit être transmise aujourd'hui à Scotland Yard.

La requête est basée sur une plainte pour meurtre, enlèvement et torture

d'un citoyen suisse, a précisé un porte-parole d'Interpol.

Par ailleurs, les familles de trois Français, deux disparus et un assassiné au Chili durant la dictature, ont demandé à la justice française de réclamer l'extradition de l'ex-général.

De leur côté, des associations de défense des droits de l'Homme, dont Amnesty International, ont envoyé, hier, des témoignages supplémentaires à Scotland Yard pour étayer leur demande d'enquête et de poursuites du général pour torture, espérant être en mesure de faire juger Augusto Pinochet sur le territoire britannique si les autres procédés échouent.

Les exilés chiliens à Londres ont aussi déposé une requête dans l'espoir de faire juger là l'ancien chef de la junte pour crimes contre l'humanité. Mais ils ont peu de chances de voir la justice britannique se déclarer compétente pour des crimes qui n'ont pas été commis sur son sol.

# GRANDE PROMOTION GRATUITE

## DES AMEUBLEMENTS TANGUAY dans tous nos départements

**ELECTRIQUE**

**Nous payons la TPS**

**Cuisinière (196870)**  
 Dessus en vitro-céramique  
 Grand hublot  
 Rond double  
 Lumière dans la console  
 Disponible en blanc sur noir

**\$999**  
 Nous payons la TPS



Modèle exclusif 18 pi cu

**Réfrigérateur (214683)**

Tablettes en verre ajustables  
 Bacs à légumes et à fruits transparents  
 1 bac à viande

Balconnets ajustables dans la porte  
 Disponible en noir sur blanc, noir sur noir et amande sur noir

**\$599**  
 Nous payons la TPS



**GENERAL**

**Nous payons la TPS**

**Cuisinière (205570)**  
 Four à nettoyage facile  
 Dessus relevable  
 Minuterie électronique  
 Élément du four super-Broil  
 Cuisson différée  
 Surface de cuisson éclairée

**\$659**  
 Nous payons la TPS



Tablette de verre à grand hublot



18 pi cu

**Réfrigérateur (209548)**

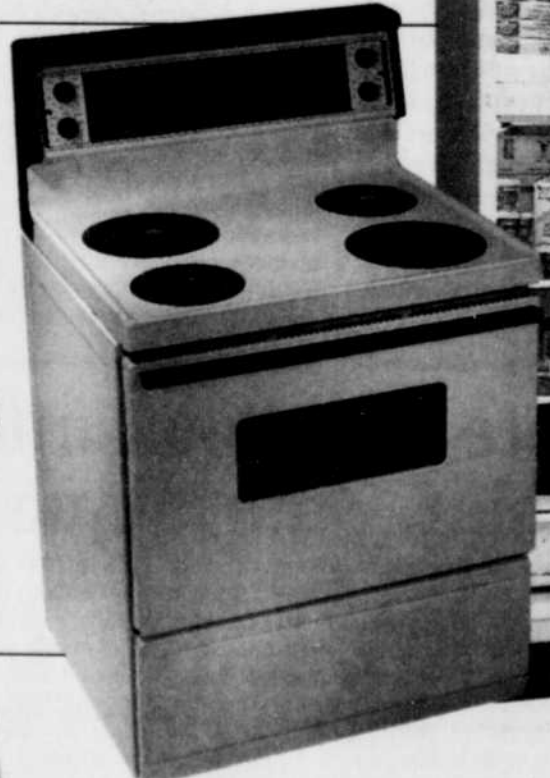
Tablettes de verre ajustables  
 Bacs à légumes et à fruits à humidité contrôlée  
 Bac à viande  
 Réfrigérateur avec congélateur en bas  
 Balconnets ajustables dans la porte  
 Modèle 18 pi cu de grandeur standard

**\$1249**  
 Nous payons la TPS

**MCCLARY**

**MCCLARY Cuisinière 30 po (173424)**  
 Four à nettoyage facile  
 Noir sur blanc

**\$399**



18 pi cu

**MCCLARY Réfrigérateur (195850)**

2 bacs à légumes et à fruits  
 Tablettes ajustables  
 Noir sur blanc seulement

**\$659**

**Payable l'an prochain en avril 1999\***

www.tanguay.qc.ca

AVANTAGE 1-800

**AMEUBLEMENTS TANGUAY**

COMMANDE TELEPHONIQUE A TRAVERS NOS LIGNES SANS FRAIS

**OUVERT LE DIMANCHE**



- LÉVIS**  
5720, boul. Étienne-Dallaire (angle Kennedy) 1 800 563-4511 (418) 833-4511
- BEAUPORT**  
535, boul. Sainte-Anne 1 800 563-6282 (418) 667-6282
- LES SAULES**  
4875, boul. l'Ornière 1 800 463-4411 (418) 871-4411
- TROIS-RIVIÈRES**  
2200, boul. des Récollets 1 800 465-2200 (819) 373-1111
- POINTE-AU-PÈRE**  
822, boul. Sainte-Anne Route 132, Comté de Rimouski 1 800 463-4411 (418) 725-4411
- CHICOUTIMI**  
1990, boul. Talbot 1 800 363-4711 (418) 698-4411
- RIVIÈRE-DU-LOUP**  
245, Hôtel-de-Ville 1 800 510-4711 (418) 867-4711
- ST-GEORGES-DE-BEAUCE**  
8955, boul. Lacroix 1 877 295-4411 (418) 226-4411

\* Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Cartes de crédit acceptées.